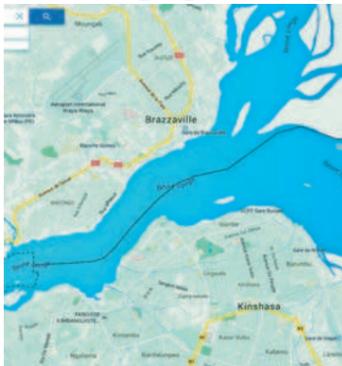


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4061 - MERCREDI 18 AOÛT 2021

COOPÉRATION SOUS RÉGIONALE

La RDC portée à la première vice-présidence de la Sadc

Seize chefs d'Etat et de gouvernement participent, depuis le 17 août, au Centre international des conférences Bingu Wa mutharika de Lilongwe, capitale de Malawi, au sommet en présentiel des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté de développement des Etats d'Afrique australe.

La République démocratique du Congo (RDC) a accédé à la première vice-présidence pour l'exercice 2021-2022 par l'entremise de son chef d'Etat élu à ce poste. En outre, le président du Malawi, Lazare Chakweru, a reçu de son homologue mozambicain Philippe Nyusi les symboles du pouvoir pour la présidence rotative de cette organisation.

Page 2



Des chefs d'Etat et de gouvernement présents au sommet

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Guy Loando invite le Conseil national de la jeunesse à soutenir le programme Revite



Guy Loando avec les membres du Conseil national de la jeunesse

Le ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire ne

rate aucune occasion qui se présente à lui pour parler du Pro-

gramme qui reflète la vision du chef de l'Etat, celle de doter le pays des infrastructures de base. Au cours d'une audience qu'il a accordée dans la soirée du 16 août aux jeunes réunis au sein du Conseil national de la jeunesse, Me Guy Loando a invité ses hôtes à soutenir le programme Revite, après leur avoir expliqué sa vision contenue dans son livre intitulé « Le Congo d'après ».

Page 3

ARTS ET CULTURE

Naomi Lulendo : « L'art est devenu mon moyen de partager mes questionnements existentiels »

Née à Paris d'une mère guadeloupéenne et d'un père congolais (RDC), Naomi Lulendo, vingt-six ans, est une artiste interdisciplinaire, basée actuellement à Dakar au Sénégal, où elle expose jusqu'au

5 septembre un ensemble de ses nouvelles productions, principalement des œuvres picturales. A Dakar, elle collabore également avec la célèbre designer sénégalaise Aïssa Dione sur différentes missions,

allant de la direction artistique à l'administration culturelle et au marketing digital, aussi bien pour sa société de textile que pour sa galerie d'art.

Page 3

NORD-KIVU

Les élus provinciaux pour une requalification de l'état de siège



Vue aérienne de la ville de Goma

Décrété depuis le 3 mai dernier par le chef de l'Etat, l'état de siège instauré dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri est aujourd'hui au cœur d'une vive controverse quant à sa nécessité par rapport au contexte de l'heure. Pour les élus provinciaux du Nord-Kivu qui s'insurgent

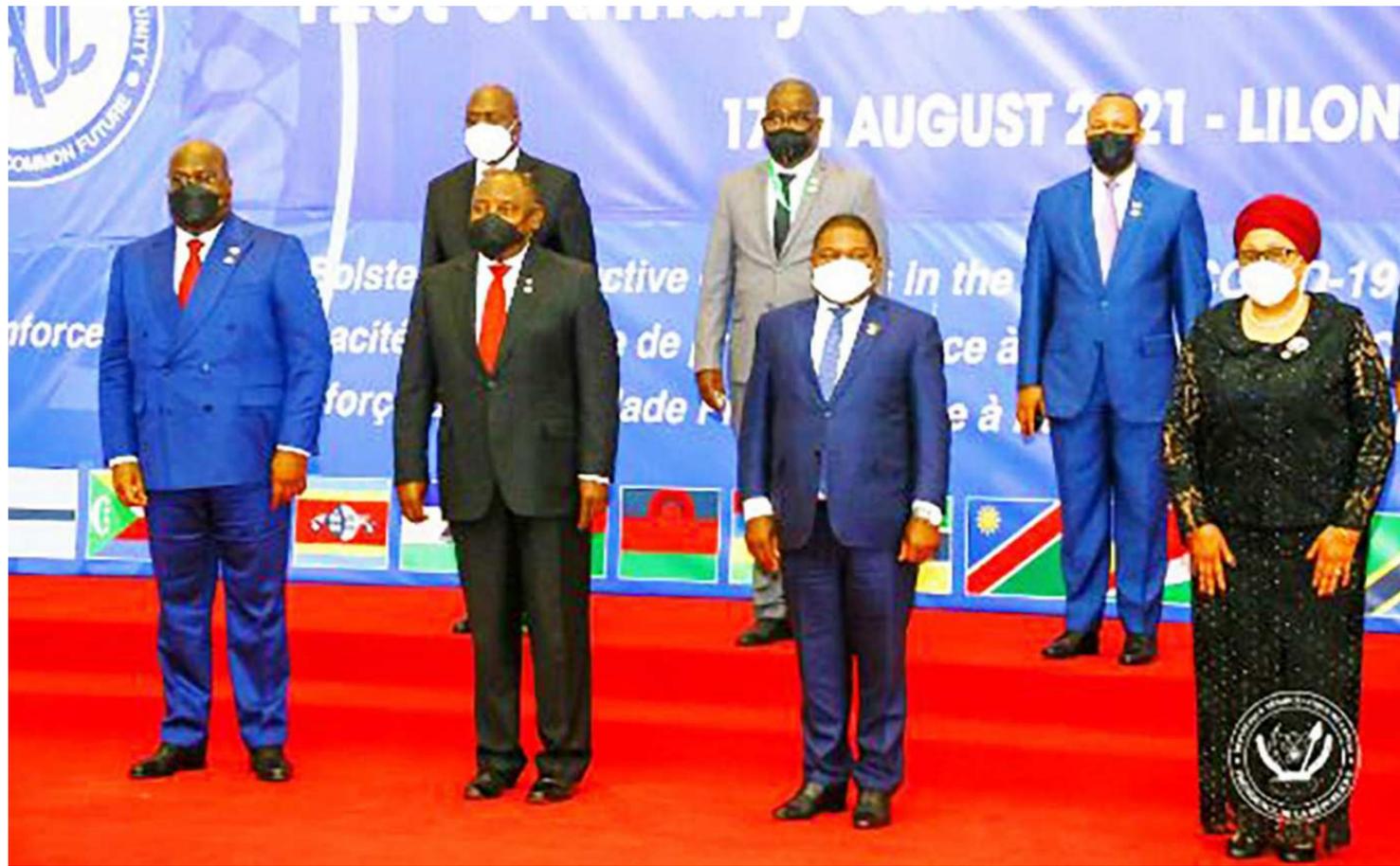
contre toute prolongation, il y a lieu de requalifier l'action de l'état de siège afin de booster son efficacité par sa délimitation dans les zones gravement affectées. Ils exhortent, par ailleurs, les Fardc à se concentrer sur les véritables ennemis de la paix dont les ADF, les FDLR et les autres groupes armés.

SADC

Félix Tshisekedi présent au 41^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement

Seize Chefs d'Etat et de gouvernement participent depuis ce mercredi 17 août 2021, au Centre International des Conférences Bingu Wa mutharika de Lilongwe, capitale de Malawi, au sommet en présentiel des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté de développement des Etats d'Afrique australe (Sadc).

Aux côtés de ses pairs de cette institution sous régionale, le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a assisté à la cérémonie d'ouverture marquée par une série de prises de paroles. Arrivée fin mandat aux termes de huit ans d'exercices, la secrétaire exécutive sortante Stergolmena Lawrence Tax a dressé le bilan de son mandat. Première femme secrétaire exécutif de la Sadc, Dr Tax a relevé quelques avancées significatives au sein de cet espace sous régional notamment la stabilité et la consolidation des principes démocratiques, le développement des infrastructures devant faciliter l'intégration régionale et les progrès en matière d'autonomisation de la femme. La cérémonie d'ouverture a aussi été marquée par le passage à témoin des présidents entrant et sortant de la Sadc. Le président du Malawi, Lazare Chakweru, a reçu de son homologue mozambicain Philippe Nyusi les symboles du pouvoir pour la Présidence rotative de cette organisation. Tous ont



Des chefs d'Etat et de gouvernement présents au sommet

fait le plaidoyer en faveur d'un accès équitable des pays africains aux vaccins. Pour le président entrant et hôte du sommet, la relance des économies africaines dépendra de la capacité des Etats de disposer de cette maladie. Ce sommet, a-t-il ajouté, est l'occasion pour les dirigeants de l'espace Sadc de trouver des

réponses définitives. La pandémie de Covid-19 est une menace à l'intégration régionale, a-t-il commenté. Le président Chakweru pense que le thème de ce sommet à savoir : "Renforcement des capacités en matière de production face à la pandémie de Covid-19 en vue de mener des réformes économiques

et industrielles à caractère inclusif et durable » est tombé à point nommé. Après cette cérémonie d'ouverture, les chefs d'Etat et de gouvernement vont poursuivre les travaux à huis clos afin de prendre des décisions sur cette institution notamment le choix du nouveau secrétaire exécutif.

La République Démocratique du Congo a aligné l'économiste Faustin Luanga à ce poste. Les travaux ministériels n'ayant pas abouti à un consensus, la décision des chefs d'Etat est très attendue. L'épilogue de cette désignation sera connu à la cérémonie de clôture prévue ce même mercredi 18 août 2021.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Guy Loando invite le Conseil national de la jeunesse à soutenir le programme Revite

Le ministre d'Etat en charge de l'Aménagement du territoire ne rate aucune occasion qui se présente à lui pour parler du programme qui reflète la vision du chef de l'Etat, celle de doter le pays des infrastructures de base.

Au cours d'une audience qu'il a accordée dans la soirée du 16 août aux jeunes réunis au sein du Conseil national de la jeunesse, Me Guy Loando a invité ses hôtes à soutenir le programme Revite, après leur avoir expliqué sa vision contenue dans son livre intitulé "Le Congo d'après".

L'appel de Me Guy Loando a été entendu sept sur sept par ces jeunes qui, en peu de temps, ont compris

l'importance de ce programme pour le développement du pays. "Le ministre nous a partagé sa vision qui passe d'abord à travers son livre *Le Congo d'après* mais il nous a aussi parlé du programme Revite. Il nous a appelé à repenser à nos villages, pour que les grandes personnalités de ce pays qui se contentent de ne construire qu'à Kinshasa, puissent se rappeler qu'ils viennent de quelque

part. C'est à ce titre que nous saluons sa vision à travers son ministère, nous pensons qu'il mérite le soutien de la jeunesse", a déclaré Guy Kibira, président provincial du Conseil national de la jeunesse du Nord-Kivu.

Attentif aux doléances de ces jeunes qui ont sollicité son implication aux côtés du ministre de la Jeunesse pour la restitution de leur bureau, le patron de l'Aménagement du ter-

ritoire a pris le ferme engagement de leur construire un autre siège. "Le ministre s'est engagé à construire le bureau du Conseil national de la jeunesse pour que nous ayons un bureau digne. Nous disons à toute la jeunesse de soutenir sans faille et sans condition le ministre et nous, nous rentrons dans nos provinces comme étant ses ambassadeurs". Ces jeunes ont reconnu qu'ils ont

beaucoup à puiser dans la sagesse du ministre qui, en plus de sa jeunesse, a un parcours élogieux. "Il n'a pas brûlé les étapes et aujourd'hui, il a de la notoriété publique. Nous pensons que c'est un motif de fierté et nous avons tenu à venir lui dire clairement que nous le voulons comme notre ambassadeur", a souligné Guy Kibira.

Blandine Lusimana

INTERVIEW

Naomi Lulendo : « L'art est devenu mon moyen de partager mes questionnements existentiels »

Née à Paris, d'une mère guadeloupéenne et d'un père congolais (RDC), Naomi Lulendo, 26 ans, est une artiste interdisciplinaire, basée actuellement à Dakar, au Sénégal, où elle expose actuellement et jusqu'au 5 septembre, un ensemble de ses nouvelles productions, principalement des œuvres picturales. A Dakar, elle collabore également avec la célèbre designer sénégalaise Aïssa Dione sur différentes missions, allant de la direction artistique à l'administration culturelle et au marketing digital, aussi bien pour sa société de textile, Aïssa Dione Tissus, que pour sa galerie d'art, la Galerie Atiss Dakar.

Le Courrier de Kinshasa (LCK): Quel est votre parcours ? Naomi Lulendo (NL) :

Depuis que je suis petite, je suis passionnée par la littérature, le design, l'architecture et la mode. J'ai su, assez tôt, dans quelle direction je voulais me diriger. Après une filière en sciences et technologie des arts appliqués ou STI AA (actuelle STD2A) avec une option en arts plastiques, suivie d'une année préparatoire aux grandes écoles d'arts, j'ai été admise aux Beaux-arts de Paris.

En 2013, j'y ai fait la rencontre de Pascale Marthine Tayou qui deviendra mon mentor durant mes cinq ans aux Beaux-arts et qui l'est encore aujourd'hui. Je suis très touchée à tout et curieuse. Ainsi, durant mon cursus universitaire, j'ai effectué diverses missions de direction et d'enseignement artistiques ainsi que de gestion administrative. J'ai obtenu mon DNSAP (équivalent master) en 2018.

La même année, après mon diplôme, j'ai été contactée par la maison Issey Miyake pour faire un stage à leur showroom de Paris; une opportunité qui a son importance dans mon parcours, car elle a renforcé, dans mon travail, l'envie de créer des liens entre créations plastiques et créations textiles. J'ai ensuite participé à la Raw Académie à Dakar, un programme résidentiel organisé par la RAW Material Company. La session, intitulée « Germination », était dirigée par l'artiste Otobong Nkanga, dont je suivais le travail depuis un moment. C'est là aussi que je fais la rencontre de Koyo Kouoh (fondatrice de la RAW) qui est aujourd'hui un de mes plus grands soutiens; et de la créatrice Aïssa Dione, car je menais, en parallèle, des recherches sur les textiles d'Afrique. Ce moment

marque un tournant dans ma pratique artistique et dans mon rapport à mon statut d'artiste.

À la suite de cette résidence début 2019, je devais retourner à Paris. Pendant quelques mois, j'ai travaillé à Bétonsalon, un centre d'art et de recherche situé dans le XIIIe arrondissement. Probablement une de mes expériences professionnelles la plus enrichissante, car elle m'a beaucoup aidé à mieux me former au management de l'art et à la programmation culturelle. Après ça, je participe à quelques expositions.

En 2020, je décide enfin de m'installer à Dakar. C'est à ce moment que j'ai commencé à collaborer avec Aïssa Dione sur différentes missions allant de la direction artistique à l'administration culturelle et au marketing digital, aussi bien pour sa société de textile (Aïssa Dione Tissus) que pour sa galerie d'art (la Galerie Atiss Dakar). En mars 2021, j'ai été sélectionnée pour une résidence d'artiste par l'Espace Trames, une agence de promotion de l'art contemporain et de soutien à la jeune création africaine, basée à Dakar. Cette résidence de trois mois a donné lieu à un duo-solo show. J'y expose en ce moment même et jusqu'au 5 septembre un ensemble de nouvelles productions, principalement des œuvres picturales.

LCK: Qu'est-ce qui vous a motivée à vous lancer dans la peinture et la sculpture ?

NL : Je n'ai jamais eu l'idée de me lancer dans l'une ou l'autre de ces pratiques. En revanche, j'ai toujours aimé "faire" avec mes mains. Sentir la matière se métamorphoser sous ma paume, mes doigts... Pendant ma prépa, je suis d'abord allée vers la création de grands formats peints, parce que ce médium faisait appel à des compétences que j'avais déjà acquises. Le dessin et la peinture étaient des pratiques éprouvées durant toutes mes années au lycée. Ce qui m'a rassurée parce que j'avais besoin de prendre confiance en moi. Je suis allée vers la sculpture et l'installation de manière plus progressive, au moment où j'ai découvert la céramique aux Beaux-arts et en intégrant l'atelier de l'artiste Pascale Marthine Tayou. J'ai aujourd'hui un panel assez illimité de médiums avec lesquels je travaille, parce que je m'autorise à utiliser toutes les techniques nécessaires pour me permettre de traduire mes idées au mieux.

LCK : Comment décririez-vous votre style ?

NL : Je suis métisse. Un métissage qui

ne se voit pas forcément sur ma peau, mais qui a profondément marqué mon parcours. Alors j'aimerais rester insaisissable aussi longtemps que possible. Être toujours surprenante et mouvante, comme les différentes identités qui sont les miennes et avec lesquelles je joue sans arrêt. Je ne cherche pas à avoir un style particulier. C'est donc un exercice assez dur pour moi d'en décrire un. Néanmoins, certaines formes et certains procédés se retrouvent souvent dans mes œuvres. Je fonctionne beaucoup par série et mes réalisations sont souvent modulables ou dissociables. Si je devais donner quelques mots-clés qui permettent de mieux saisir mon travail actuel, je parlerais d'écran, de jeux, de lumière, de syncrétisme, de surface, d'alternatif, de perception, de minimalisme, de baroque...

LCK : Quels sont les messages que vous souhaitez transmettre à travers l'art ?

NL : Je crée systématiquement par amour. Et j'ai toujours été très introvertie. Alors, avant de m'adresser à qui que ce soit, mes réalisations sont tournées vers ma personne et ce qui me motive le plus c'est d'abord de me plaire. Je prends très à cœur le fait d'être le plus juste et de faire du mieux que je peux, que ce soit dans ma pratique artistique ou dans la vie en général. J'ai tendance à être très exigeante avec moi-même. Mais, j'aime profondément l'Homme et je passe beaucoup de temps à observer mes semblables. Alors, l'art est devenu mon moyen de communiquer avec le reste du monde, de partager mes questionnements existentiels et d'apprendre de mes rencontres avec les autres, que ce soit des personnes qui découvrent mon travail dans une exposition, ou un proche qui va interroger mon raisonnement durant ma phase de recherche, par exemple.

Ma pratique artistique est un de mes langages les plus vitaux et j'espère, avec l'art, pouvoir donner l'envie au plus grand nombre de se retrouver avec soi et d'apprendre à mieux se connaître. Parce que réaliser sa propre valeur, c'est le moment salvateur où l'on peut enfin être vraiment généreux et transmettre un vrai message d'amour.

LCK : Vous avez participé des projets collectifs à Dakar. En quoi consistaient ils ?

NL : J'ai eu à participer à plusieurs projets collectifs à Dakar. Mais, si je dois parler des plus marquants, je dirais qu'il

s'agissait de mon premier voyage à Dakar avec des camarades des Beaux-arts en 2018 pour participer à la XIIIe Biennale (L'Heure rouge sous la direction de Simon Njami). Ensuite il y a évidemment mon séjour à la RAW dont j'ai parlé plus tôt. Le dernier en date c'est la résidence d'artiste à l'Espace Trames où j'ai travaillé avec une équipe formidable et un artiste sénégalais très prolifique. Avec notre exposition en cours, Bleu miroir, je sens que j'ai passé une étape particulière. J'ai beaucoup pris en maturité dans ma démarche artistique, je suis aujourd'hui plus sûre de moi. Et cela m'a permis de faire de belles rencontres et de créer de bonnes opportunités professionnelles.

LCK : Quelles sont les expositions auxquelles vous avez déjà participé ?

NL : Depuis 2015, environ une vingtaine, en France, en Italie ou encore au Sénégal. On peut en trouver l'inventaire sur mon site web : <https://www.naomilulendo.com/>

LCK : Quels sont vos modèles dans la peinture ou encore des personnes qui vous ont influencée dans votre art ?

NL : Etant jumelle, j'ai souvent tout fait pour me démarquer et ne ressembler qu'à moi-même et je n'aime pas vraiment l'idée d'avoir un ou des modèles. Pourtant, sans aucune hésitation, ma plus grande inspiration est et restera ma mère. Ni artiste, ni personnalité du milieu de l'art, elle est pour moi la source la plus directe et la plus pure de ma motivation créative. Mon amour des mots et de la mode m'a été transmis par elle. On peut dire qu'elle est ma première muse. Sa manière de s'habiller, l'odeur de sa peau, ses questions incisives, son goût pour le beau en particulier et son attachement fort à sa culture guadeloupéenne sont autant de choses que j'ai pu éprouver et qui m'ont guidée dans ce que je considère comme mes plus belles réalisations. Et si je devais citer des personnes qui m'ont fortement influencée, je parlerais de Pascale Marthine Tayou, Koyo Kouoh, Otobong Nkanga, Aïssa Dione ou encore mes amis artistes peintres, chercheurs, producteurs, auteurs, performeurs... Ces personnes me sont proches et ont fait mon éducation; ce qui n'est pas qu'un simple métaphore. Il y a aussi les écrits d'Edouard Glissant et Giuliana Bruno qui ont révolutionné ma perception de l'art et de ce qu'est "d'être au monde". Et pour finir avec les peintres qui m'ont le plus marquée, j'aimerais citer Kerry James Marshall, Joan Mitchell, Kehinde Wiley et Mic-

kalene Thomas.

LCK : Quelles sont vos motivations quotidiennes ?

NL : Le soleil, l'amour et les gens que j'aime et qui m'aiment. Et bien sûr, rendre fière ma mère qui était mon plus grand soutien et qui ne m'a jamais rien demandé en retour.

LCK : Quels sont les challenges auxquels vous faites face dans la réalisation de votre travail ?

NL : N'étant pas au stade où je peux vivre seulement de ma pratique artistique, je dirais qu'un de mes plus grands challenges est de trouver des fonds pour ne pas limiter l'ambition de mes projets artistiques. Il faut aussi régulièrement que je me mette face à mon syndrome de l'imposteur. J'y passe beaucoup de temps dernièrement. Mais c'est pour mieux avancer.

LCK : Quel est le meilleur conseil que vous ayez reçu sur le plan professionnel ?

NL : Ces mots, je les ai entendus en 2015 et ils me suivent toujours depuis : "Don't compromise with yourself in order to be accepted." (" Ne fais pas de compromis avec toi même dans le seul but d'être acceptée"). C'est à peu près, mot pour mot, ce que m'a dit Otobong, alors que je pensais sérieusement à quitter les Beaux-arts de Paris, parce que je ne m'y sentais pas à ma place. Ça a beaucoup aidé la jeune artiste noire avec un syndrome de l'imposteur aigu que j'étais, et qui naviguait dans un milieu à prédominance blanche.

LCK : Quels sont vos projets ?

NL : Beaucoup trop pour être énumérés ici. Mais ce que je peux dire est que mon déménagement à Dakar m'a permis de faire des rencontres qui donnent encore plus de sens aux projets que je nourris depuis des années. Et aussi d'en faire émerger de nouveaux ! Après deux ans de stand-by artistique, me retrouver et recommencer à créer, dans un lieu où je me sens beaucoup plus en harmonie avec moi-même est la plus belle des récompenses. Je suis très reconnaissante à l'univers pour ce merveilleux cadeau qui est celui d'être artiste.

Propos recueillis par Patrick Ndungidi

AFGHANISTAN

L'Otan soutiendra «autant que possible» le gouvernement (Stoltenberg)

L'Otan soutiendra le gouvernement afghan «autant que possible» et «adaptera» sa présence diplomatique, a annoncé vendredi son secrétaire général, Jens Stoltenberg, à l'issue d'une réunion avec les ambassadeurs de l'Alliance à Bruxelles après la décision de Washington et de Londres d'évacuer l'Afghanistan.

Les pays de l'Alliance atlantique «sont profondément préoccupés par les niveaux élevés de violence provoqués par l'offensive des talibans, notamment (par) les attaques contre des civils, les assassinats ciblés et les informations faisant état d'autres atteintes graves aux droits de l'homme», a-t-il ajouté dans un communiqué. «C'est le Vietnam dans tous ses aspects», a confié à l'AFP le représentant d'un Etat membre de l'Otan, faisant allusion au spectre de la chute de Saïgon en 1975. «La situation est catastrophique», a commenté un autre.

La réunion a été convoquée par Jens Stoltenberg après la décision des Etats-Unis d'évacuer leurs diplomates et leurs autres ressortissants d'Afghanistan. «L'évacuation» a été au coeur des discussions, avec les options et les adaptations militaires requises pour procéder à ces départs d'Afghanistan, a précisé l'une des sources diplomatiques. Mais aucune décision n'a été prise au cours de cette réunion. Les échanges sur la situation ont été «réalistes» et la communication du secrétaire général vise à éviter le sentiment d'un «sauve-qui-peut», a expliqué l'un des participants.

L'Otan veut assurer la sécurité de son représentant civil à Kaboul, l'ambassadeur italien Stefano Pontecorvo, et de son équipe. Neuf Etats de l'Union européenne membres de l'Otan et la représentation de l'UE ont maintenu leurs ambassades, a-t-on appris de source européenne.

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi l'envoi de milliers de soldats à Kaboul pour évacuer leurs diplomates et leurs autres ressortissants face à l'avancée rapide des talibans vers la capitale afghane. Londres a, pour sa part, prévu d'envoyer 600 militaires. «Il s'agit également de sécuriser l'aéroport international de Kaboul», a précisé un diplomate.

La Turquie a proposé de se charger de cette mission, a-t-il ajouté. La Norvège va pour sa part assurer le fonctionnement de l'hôpital central de la capitale afghane, selon la même source.

La situation en Afghanistan sera l'un des principaux sujets de la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères et de la Défense des pays de l'UE les 2 et 3 septembre en Slovénie, a-t-on précisé de source diplomatique européenne.

Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a menacé

jeudi les talibans d'un «isolement» international s'ils s'emparaient du pouvoir «par la force» en Afghanistan, dont l'UE est le principal fournisseur d'aide humanitaire et d'aide au développement.

Chaque pays membre de l'Alliance a planifié l'évacuation de son personnel diplomatique et de ses ressortissants. «Il s'agit de déterminer qui fait quoi, quand. Comment et quel soutien est accordé pour cela», a souligné un diplomate.

L'avancée fulgurante des talibans a modifié la donne et précipité les décisions. «Il faut un environnement favorable pour mener à bien ces opérations. Or, pour le moment, c'est la plus grande incertitude», a-t-il averti. Les insurgés se sont emparés de Lashkar Gah (sud), la capitale de la province du Helmand, quelques heures après avoir fait tomber Kandahar, la deuxième ville afghane, située 150 km à l'est. Ils contrôlent déjà Pul-e-Alam, à 50 km seulement au sud de Kaboul, ce qui les rapproche de la capitale afghane.

Les forces des talibans contrôlent désormais près de la moitié des capitales provinciales afghanes, toutes tombées en seulement huit jours.

Quel lendemain pour l'Afghanistan avec le retour des Talibans ?

L'Afghanistan est au bord du précipice, avec des forces de sécurité battant en retraite devant l'offensive des talibans, lesquels contrôlent la grande majorité des villes et des zones rurales du pays, tandis que Washington et Londres annoncent la prochaine évacuation de leurs ressortissants et diplomates à Kaboul.

Les Talibans n'ont jamais caché qu'ils entendaient rétablir un émirat islamique semblable à celui qu'ils avaient imposé lorsqu'ils dirigeaient le pays de 1996 à 2001. Nombre d'analystes spéculaient sur la façon dont ils comptaient atteindre cet objectif : par les pourparlers, la force brute ou un mélange des deux.

La stratégie militaire semble avoir été suffisante pour submerger les forces gouvernementales avec des attaques menées sur plusieurs fronts et sur des cibles réparties dans tout le pays. Pour y parvenir, ils ont d'abord dû conclure un accord avec Washington, lassé de cette guerre, sur le retrait des forces américaines, en s'engageant toutefois à ne pas frapper de cibles américaines. Dans le cadre de cet accord, signé en février 2020 à Doha, Washington a de son côté fait pression sur le gouvernement afghan pour qu'il libère des milliers de prisonniers talibans. La plupart ont aussitôt repris les armes.

Forts des succès remportés ces huit derniers jours sur le terrain, les talibans pourraient à présent demander au gouvernement afghan sa reddition sans condition. Si Kaboul se dérobait, il faudrait alors s'attendre à ce que les talibans prennent la capitale par la force.

Comment expliquer la débâcle de l'armée afghane ?

La corruption, l'absence de volonté de combattre, le vide créé par le retrait des forces américaines ont probablement joué un rôle dans l'effondrement final de l'armée afghane. Pendant des années, le gouvernement américain a publié

des rapports détaillant l'ampleur de la corruption au sein des forces de sécurité afghanes. Les commandants empochaient régulièrement l'argent destiné à leurs troupes, vendaient des armes au marché noir et mentaient sur le nombre de soldats dans leurs rangs.

Les forces afghanes étaient également entièrement dépendantes de la puissance aérienne américaine, de la logistique aux frappes, en passant par la maintenance. A cela, s'ajoutaient un commandement par des civils du Palais présidentiel dénués d'expérience militaire et des généraux vieillissants plus impliqués dans de vaines luttes politiciennes que dans la guerre en cours. Les unités de commando formées par les Etats-Unis représentaient l'espoir, mais elles n'ont pas suffi pour remporter le combat.

Quelles perspectives à présent ?

Les Talibans ont le dessus. Le gouvernement ne contrôle plus que trois grandes villes, et il est peu probable qu'il dispose encore des forces nécessaires pour parvenir à assurer une défense efficace de la capitale.

Les talibans se rapprochent à grande vitesse de Kaboul, des rapports indiquant que leurs combattants progressent sur les flancs nord et sud de la ville.

Les Etats-Unis et la communauté internationale font probablement pression sur les talibans et le gouvernement afghan pour qu'ils parviennent à un accord. Mais au final, les talibans ont toutes les cartes en main.

AFP

AFP



À l'occasion des festivités marquant le 61^e anniversaire de l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale, le Vénérable Théophile ADOUA, président du groupe parlementaire du Parti congolais du travail et alliés au Sénat, présente à son Excellence Denis Sassou N'Gusso, président de la République du Congo, chef de l'État, à son épouse et à toute sa famille les voeux de longévité, de prospérité, de bonheur et de succès.



PROGRAMME DU JOUR
MERCREDI 18 AOÛT 2021

- 06.00 PLAYLIST
- 07.30 RAP-SIDE
- 09.00 SOLOLA BIEN
- 10.00 CINÉMA
- 11.30 PROJECTEUR
- 12.00 ÉCOLE D'ART
- 13.00 PLAYLIST
- 14.00 ENTREPRISES
- 14.30 INFLUENCEUSES
- 15.00 TOP CLIPS
- 17.00 JEUNES EMERGENTS
- 17.30 TALK 243
- 18.30 ON FLEEK LIVE
- 19.30 CDIRECT INSIDE
- 19.30 CANAN CLUB
- 20.00 NGEMBO
- 21.00 CINÉMA: ONZIEME HEURE

Après avoir passé trois ans en captivité, le soldat Michael Adams est relâché et rapatrié aux États-Unis. Dès son retour, un ancien ennemi le traque et le force à assassiner un sénateur.

- 22.30 TOP CLIPS
- 00.00 PLAYLIST







PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES

La Comifac va accompagner le Congo et la CCBC

L'assurance a été donnée par le secrétaire exécutif de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), Hervé Martial Maïdou, au sortir de l'entretien qu'il a eu avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

« Nous sommes venus rencontrer la ministre Arlette Soudan-Nonault au titre des préparations des prochains événements internationaux dont la sous-région Bassin du Congo prendra part. Nous avons abordé plusieurs questions dont celles du changement climatique, de la préparation de la COP 26, et éventuellement de tout ce qui est conservation et gestion durable de nos forêts et de nos tourbières de la sous-région Afrique centrale basées au Congo », a déclaré le secrétaire exécutif de la Comifac à la presse. Hervé Martial Maïdou a fait savoir que son institution est en train de se préparer et a eu, d'ailleurs, plusieurs séries de réunions à Brazzaville. D'abord une réunion de préparation des journalistes et communicateurs de la sous-région à travers le réseau RECEIAC, grâce à un atelier facilité par l'appui financier de la Comifac et de la coopération allemande. L'idée étant de préparer les journalistes de la sous-région à affronter la communication à tous les niveaux, avant, pendant et après les événements. « Nous avons aussi les capacités, au

niveau national et sous-régional, de manière à faire valoriser nos compétences dans les médias et dans la communication. Il fallait leur donner cet outil-là pour leur permettre de faire valoriser la communication sur la richesse de notre ressource. La forêt du Bassin du Congo est en train de monter en puissance. Aujourd'hui, on ne parle plus de la forêt amazonienne qui est en pleine déliquescence et, de plus en plus, la forêt du Bassin du Congo est en train de devenir le premier poumon planétaire. D'où, il est très important de pouvoir s'organiser et se préparer en conséquence », a-t-il précisé.

Le secrétaire exécutif de la Comifac a souligné également que Brazzaville a été choisie pour son engagement dans la conservation et la gestion durable. Après la réunion de la RECEIAC, il y a eu celle sur la définition des forêts avec la participation de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ; une autre de préparation sur tout ce qui est symposium forestier et FNUF. Il y a eu également une réunion pour discuter sur la gouvernance forestière du Bassin du Congo où



La ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo en séance de travail avec le secrétariat exécutif de la Comifac (crédit photo/MEDDBC)

tous les secrétaires généraux, directeurs généraux des différents ministères des pays, les directeurs des forêts, les directeurs de conservation sont réunis pour avoir une décision, et faire des recommandations aux ministres de la sous-région pour porter leurs voix de manière unique dans les différentes sessions de négociation qui auront lieu prochainement.

La Comifac impliquée dans la conservation des tourbières

Quant à son apport à leur conservation, Hervé Martial Maïdou a rappelé que l'institution dont il est le secrétaire exécutif a été créée par la volonté des chefs d'État des différents pays de l'es-

pace Afrique centrale et évoluant dans la conservation de la gestion durable des forêts de la sous-région. Mais il y a très peu d'années qu'ils se sont rendus compte que le Congo a une richesse qui est très énorme : les tourbières. Aujourd'hui, a-t-il dit, si ces tourbières volent en éclat, ce sera ainsi pour toute la planète. C'est pourquoi le rapprochement des autorités de la République du Congo de manière à avoir une stratégie de conservation et de médiatisation autour de ces tourbières. Parce qu'un seul doigt ne peut pas faire plus, mais ensemble ils peuvent faire mieux, indique-t-il.

Pour ce faire, le secrétaire exécutif de la Comifac s'est posé

une série de questions : qu'est-ce qu'on peut médiatiser autour de ces tourbières ? Quelle est la richesse en termes de carbone qu'ils ont autour de ces tourbières ? Comment la Comifac et le Congo peuvent-ils fixer le prix du carbone de ces ressources ? « C'est à nous de les fixer, on ne doit pas nous les imposer. Donc nous devons accompagner la République du Congo dans ce sens à travers les différentes mobilisations que nous allons avoir au niveau international mais également en accompagnement interne à un état qui est vraiment engagé et qui fait partie de l'espace Comifac », a martelé Hervé Martial Maïdou.

Bruno Okokana

CEMAC

La stratégie de croissance à l'horizon 2025 dévoilée

Les ministres de l'Economie, des Finances et de l'Intégration régionale, réunis dans le cadre de la quatorzième session du Comité de pilotage du programme des réformes économiques et financières de la Cémac, ont adopté, le 14 août, à Douala, le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Pref Cémac et des mesures de relance post Covid-19 des économies de la région.

Au-delà de faire l'évaluation de la première phase de mise en œuvre du Pref Cémac entre 2017 et 2021, le document présente les mesures de redressement des économies de la Cémac et les principales actions préconisées à savoir : l'accélération de la vaccination pour protéger les vies et déconfiner les activités économiques dans la sous-région ; l'accélération de la mise en œuvre du plan communautaire de relance économique post-Covid et des actions de transformation structurelle.

Le document préconise également l'opérationnalisation de la stratégie de mobilisation des ressources externes pour le financement des projets qui cadrent avec la transformation structurelle ; et l'optimisation de la gouvernance des finances publiques et des équilibres macroéconomiques.

Les mesures de redressement des économies devraient donc permettre au pays de réaliser le bon qualitatif escompté. « Il faut accélérer la relance des économies de la Cémac et les placer sur une trajectoire de croissance économique durable, inclusive et créatrice d'emplois », a souhaité le président du Copil du Pref-Cémac, le ministre des Finances et du Budget, le Congolais Rigobert Roger Andely.

Le document relatif au programme d'action qui guidera la mise en œuvre des réformes sur la période 2021-2025, en vue d'atteindre une croissance annuelle de 5% en 2025, sera au cœur des discussions lors du sommet des chefs d'État prévu le 18 août 2021.

Yvette Reine Nzaba

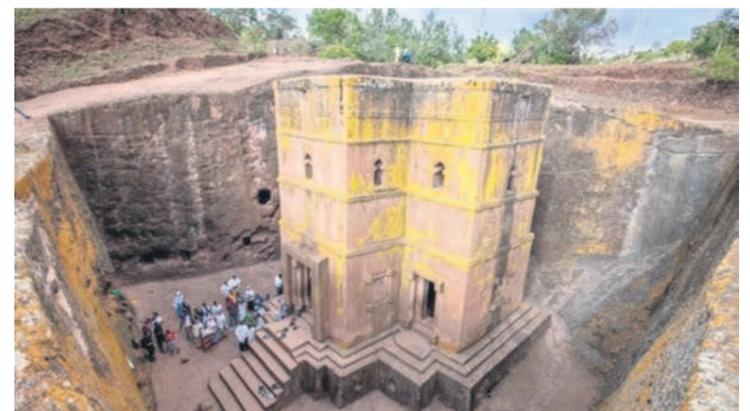
ETHIOPIE

L'Unesco préoccupée par le site du patrimoine mondial des Eglises creusées à Lalibela

L'institution se déclare préoccupée par l'extension du conflit à la ville éthiopienn où se trouve le site du Patrimoine mondial des Églises creusées dans la roche.

L'organisation onusienne appelle au respect des obligations pertinentes selon le droit international en vue « d'assurer la protection de la valeur universelle exceptionnelle et de l'héritage de ce site précieux ». Elle invite les parties en conflit à s'abstenir de tout acte qui pourrait l'exposer à des dommages, et en prenant toutes les précautions nécessaires pour empêcher toute tentative de pillage et de saccage des biens culturels situés dans la région. L'Unesco rappelle que « Lalibela est un lieu de pèlerinage, de dévotion et de paix : il ne doit pas être un lieu d'incitation à la violence et au conflit ».

Les onze églises troglodytes monolithiques médiévales de cette « Nouvelle Jérusalem » du XIII^e siècle sont situées dans une région montagneuse au cœur de l'Éthiopie, près d'un village traditionnel aux habitations circulaires. Elles sont creusées dans la roche de Lalibela et sont un haut lieu du christianisme éthiopien, et inscrites sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en 1978. Valeur universelle exceptionnelle La construction de ces églises est attribuée au roi Lalibela qui entreprit de bâtir au XII^e siècle une « nouvelle Jérusalem », après que les



« Lalibela est un lieu de pèlerinage, de dévotion et de paix : il ne doit pas être un lieu d'incitation à la violence et au conflit ».

conquêtes musulmanes ont mis fin aux pèlerinages chrétiens en Terre sainte. Elles n'ont pas été construites de manière traditionnelle, mais taillées dans la roche vivante en blocs monolithiques, ensuite ciselés pour former des portes, des fenêtres, des colonnes, différents planchers, des toits, etc. Cette œuvre a été complétée par un vaste système de fossés de drainage, de tranchées et de passages cérémoniels, certains comportant des ouvertures vers des grottes d'ermite et des catacombes. Ces

églises sont le centre de pèlerinage des chrétiens coptes depuis le XII^e siècle. L'intégrité du site est menacée. En Afrique, la protection du patrimoine passe par les communautés, notamment les jeunes. L'Unesco plaide pour l'implication de la jeunesse dans la préservation du patrimoine africain. Le Comité du patrimoine mondial a inscrit onze nouveaux sites, dont sept culturels et trois naturels, sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Noël Ndong

PARC NATIONAL NOUABALÉ-NDOKI

Un partenariat public-privé contre le braconnage

Le gouvernement congolais, l'ONG internationale WCS et la Congolaise industrielle des bois (CIB) viennent de renouveler leur accord de partenariat, en vue de renforcer la protection de la faune sauvage autour du parc, dans le nord Congo.

L'accord tripartite « innovant » permettra d'intensifier les activités liées à la conservation de la faune, à travers un soutien technique au Projet de gestion des écosystèmes périphériques du parc national de Nouabalé-Ndoki (Progepp), l'amélioration des communications et le renforcement de la sécurité des rangers. L'accord, signé le 7 août dernier à Pokola, dans la Sangha, en présence de la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et de son collègue en charge de l'Éducation, Jean-Luc Mouthou, prévoit également un système de gouvernance plus efficace.

Les éco-gardes vont bénéficier des formations intensives de remise à niveau, notamment des cours sur les droits de l'homme et sur la législation relative aux crimes fauniques. De quoi contribuer à la promotion du parc national Nouabalé-Ndoki, un bastion d'éléphants de forêt de 4 000 km² créé en 1993, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco pour l'importance de sa biodiversité animale et végétale.



Les parties prenantes à la signature de l'accord/Adiac

Un engagement salué par la ministre de l'Économie forestière, fustigeant le braconnage comme un véritable danger pour l'intégrité, la paix et la sécurité du pays. Le département de l'Économie forestière et la société CIB ont aussi signé un autre accord pour établir une unité anti-braconnage sur la concession forestière de

Mimbéli-Ibenga, où opère cette société.

« Il s'agit d'un acte de haute facture que nous avons posé car ce n'est qu'ensemble, en comptant sur les synergies de tous, que nous pouvons combattre ce fléau des temps modernes. À travers la signature de ce protocole, nous posons les jalons d'une gestion efficace, durable et transparente

de la faune sauvage qu'abrite la zone périphérique du parc », a assuré Rosalie Matondo.

Pour les parties prenantes de Pokola, leur accord de partenariat est le pionnier d'un modèle de gestion et de conservation. La mise en œuvre bénéficiera du soutien financier de l'Union européenne, de l'Agence française de développement, du Fonds

français pour l'environnement mondial et du gouvernement britannique.

Le premier accord tripartite du même genre a été signé en 1999 et a marqué la création du Progepp. Il a permis la création d'une zone tampon empêchant les braconniers de se rapprocher du parc national. « Après vingt années de pratique, l'expérience du Progepp a démontré, au niveau national et international, que nos choix étaient les bons. Un partenariat tripartite État/ONG/Secteur privé est la solution la plus efficace pour assurer la conservation et le développement au Nord Congo », a clamé le directeur RSE de la CIB, Vincent Istace.

Au total, soixante-six arrestations liées au braconnage ont été menées au cours des six derniers mois, grâce à des patrouilles effectuées dans les zones environnantes du parc, y compris des patrouilles conjointes avec le parc national de Lobéké, au Cameroun.

Fiacre Kombo

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une moisson assez abondante pour la 12^e session ordinaire

Sur les treize affaires reçues sur la table des députés, dix ont été examinées et adoptées. Il s'agit, entre autres, de la loi de finances rectificative pour l'année 2021.

Les travaux de la 12^e session ordinaire de la quatorzième législature de l'Assemblée nationale se sont clôturés le 13 août dernier. Analysant les résultats de cette session, le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvouba, a rappelé que la loi de finances rectificative adoptée révèle une nette amélioration du taux de récession évalué à -5,3% en 2020, et établi à -0,5% cette année. « Cette loi de finances rectificative de l'année 2021 que nous avons votée avec entrain est un levier à même de nous permettre de goûter aux fruits de la croissance l'année prochaine si nous améliorons notre gouvernance. L'amorce des négociations aux fins de la restructuration de la dette envers la Chine, la reprise des négociations avec le Fonds monétaire international, la réduction du train de vie de l'Etat, les efforts consentis par le gouvernement au cours des 100 premiers jours de son action, sont des signes avant-coureurs d'un retour à la croissance », a déclaré Isidore Mvouba.

Il a, par ailleurs, salué l'initiative de mise en place du Fonds national de la vaccination qui n'est pas à confondre avec le Fonds covid-19.

Parfait Wilfried Douniama

SAMEB

Le public édifié sur les métiers du bois

Le Salon des métiers du bois (Sameb) a initié le 17 août à Brazzaville, une journée portes ouvertes visant à échanger, promouvoir et susciter des vocations autour des différents métiers de la filière bois.

La journée portes ouvertes des métiers du bois a permis au public de mieux appréhender quelques contours du travail des artisans sur le terrain. Selon le directeur général de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA), Serge Gaston Mondele Mbouma, l'initiative de cette journée portes ouvertes est de valoriser les métiers du bois car ils contribuent pleinement au développement économique du pays et sont un gisement d'emploi. « L'idée ici c'est de permettre un libre échange entre les professionnels de ce domaine et les participants dans le but de susciter beaucoup d'intérêt en terme de potentialité pour les uns et les autres », a-t-il déclaré.

Plusieurs temps forts ont marqué le déroulement de cette journée. Pour commencer, maître Jean-Pierre Jeampy Ndongui a fait un exposé sur les métiers du bois et leurs intrants. A en croire ses propos, le bois renferme plusieurs emplois tels la menuiserie, la charpente, l'huissierie, la sculpture, la vannerie, la tapisserie d'ameublement...

Par la suite, Bréchie Ntadi se dit fière d'exercer le métier d'artisan qui constitue aujourd'hui son gagne-pain. Expérimentée dans la bijouterie en bois, pagnes, écorces et graines d'arbres, c'est avec une petite somme qu'elle s'est lancée dans ce business. Sans le soutien de ses proches, mais avec beaucoup de détermi-



Bréchie Ntadi en pleine démonstration/Adiac

nation, de créativité, de concentration, de patience et de foi en ce qu'elle fait, Bréchie Ntadi a réussi à se démarquer. Grâce à des formations à l'étranger soutenues par l'Etat congolais qu'elle a bénéficiées, la jeune femme a considérablement évolué dans son métier. Et, à ce jour, elle a déjà représenté le Congo dans de nombreux festivals. « L'artisanat n'est pas un métier banal. Merci au Sameb qui nous accompagne dans cet élan de valorisation des métiers de la filière bois. Au public, j'appelle à des visites massives de nos stands. Vous ne serez pas déçus, les prix des articles sont abordables et peut-être que vous vous nourrirez des passions pour lesquelles nous sommes disposés à vous aider à

les concrétiser », a-t-elle souhaité. Intervenant à son tour, Joséphine Madiela a exhorté l'assistance à valoriser davantage le raphia issu du terroir congolais. L'essentiel de ce tissu traditionnel qu'elle brode pour enfin confectionner des vêtements, sacs, chapeaux, tableaux décoratifs, etc. « Le raphia est une richesse. Quand je l'ai compris, j'ai arrêté de tout attendre de l'Etat. Grâce à mon métier d'artisane et à l'entrepreneuriat, je gagne ma vie. Que les jeunes le comprennent et se forment. D'autant plus que l'artisanat est très vaste et offre plusieurs opportunités », a-t-elle déclaré. Elle a simplement déploré le désintéressement de la jeunesse dans la filière raphia.

Après la séance de présentation de leurs métiers, Bréchie Ntadi et Joséphine Madiela ont procédé à la démonstration de la fabrication d'un échantillon de quelques uns de leurs articles avec la participation du public. « C'est un immense plaisir d'avoir participé à cette journée portes ouvertes qui m'a permis d'en savoir un peu plus sur les métiers du bois et sur l'expérience des artisans. Cela suscite des envies face à ces métiers qui sont une richesse économique », a déclaré Nazarel Eteka, l'un des participants. A cet effet, il a invité les jeunes à s'y intéresser, voire se lancer car ce sont là les métiers qui assurent l'autonomie financière.

Gloria Imelda Lossele et Merveille Atipo

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Congo s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre

Environ 14 000 ha de plantations forestières et agroforestières dans cinq départements du Congo serviront à séquestrer le carbone. L'accord relatif au projet intitulé Preforest a été cosigné, le 16 juin, à Brazzaville, pour la partie congolaise par les ministres de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, en charge du Plan, Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas, ministre délégué du budget, Ludovic Ngatsé, et la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Yannick Ariane Rasoarimanana.

L'objectif de ce projet va ainsi contribuer, entre autres, à l'amélioration de l'utilisation des ressources et au renforcement des droits d'accès aux terres pour les populations locales afin de catalyser les investissements à long terme dans des initiatives agroforestières et forestières ; fournir un soutien technique et financier aux initiatives communautaires afin de promouvoir l'utilisation des pratiques agroforestières et forestières résistantes au climat, stabilisant ainsi l'agriculture sur brûlis pour réduire les émissions augmentant la productivité agricole et renforçant la capacité d'adaptation, donc de résilience dans notre pays.

Ainsi d'autres part, accroître les capacités entrepreneuriales pour développer des modèles d'entreprise solides et bancables, basées sur le principe de filière et de chaîne de valeurs, afin de faciliter les accords d'achat et accélérer l'accès au crédit. « Cela implique de s'engager avec les institutions nationales



de crédit pour créer des instruments financiers plus adaptés et de mettre en relation les institutions monétaires financières et les entreprises privées avec les petits exploitants agricoles », a fait savoir dans son mot de circonstance, la ministre de l'Economie

forestière, Rosalie Matondo. L'accord de ce projet définit les modalités qui permettront d'encadrer la mise en œuvre efficiente du Projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des forêts plantées dans cinq départements de la République du Congo,

Une vue des ministres signataires et la représentante de la FAO

en sigle PREFOREST, dont le coût global est fixé à 46,6 millions de dollars américains, soit 28 988 852 dollars financés par le Fonds Vert Climat et 9 015 286 dollars américains de financement complémentaire en nature à apporter par le gouvernement du Congo, ainsi que

le cofinancement du FIDA et de la FAO.

Les départements qui seront mis en valeur sont : la Bouenza, le Pool, les Plateaux, la Cuvette et le Niari. « Déterminé comment on peut augmenter la production agricole et améliorer la sécurité alimentaire sans réduire la superficie forestière constituent l'un des plus grands défis de notre temps. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce projet à soumettre au Fonds Vert pour le Climat traduisant ainsi l'engagement du Congo à contribuer aux efforts mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre », a laissé entendre la représentante de la FAO au Congo, Yannick Ariane Rasoarimanana.

A noter que les changements d'affectation des terres entraînent une dégradation des terres, une érosion des sols, une diminution des réserves d'eau potable ainsi qu'une émission de carbone dans l'atmosphère.

Guillaume Ondze

«...Augmenter la production agricole et améliorer la sécurité alimentaire sans réduire la superficie forestière constituent l'un des plus grands défis de notre temps...»

COUR CONSTITUTIONNELLE

Le nouveau secrétaire général prend ses fonctions

Nommé par décret présidentiel du 26 février 2021, Gilbert Itoua a prêté serment le 14 août à Brazzaville, lors d'une audience solennelle présidée par le président de l'institution, Auguste Iloki.

« Je jure de bien remplir mes fonctions, de les exercer avec dévouement dans le respect des lois de la République et de garder le secret des délibérations et des votes », a déclaré Gilbert Itoua, récitant la formule consacrée devant la Cour. Il était jusque-là secrétaire général adjoint de la Cour constitutionnelle et succède à son chef, Antonin Mokoko, appelé à d'autres fonctions.

Le secrétariat général dont il a la responsabilité de gérer est l'organe central de l'organisation administrative de la Cour. Il est chargé de prendre toutes mesures nécessaires à la préparation et à l'organisation des travaux de la Cour; de recevoir les recours introduits devant l'institution et d'assister le rapporteur dans la rédaction des projets de décision et la confection de son rapport. L'organe a aussi la mission d'établir les comptes-rendus des travaux de la Cour ; éditer et publier les recueils annuels des décisions et avis de l'institution ; de préparer et exécuter le budget de la Cour ainsi que de gérer son équipement, son matériel, ses archives et sa documentation. Prenant acte de son serment, le président de la Cour constitutionnelle a exhorté l'heureux promu à l'obligation de réserve.

« Les membres de la Cour constitutionnelle étant astreints à l'obligation de réserve, vous ne devez, en aucune manière, vous départir de l'obligation de garder le secret des délibérations et des votes. Le souhait à émettre est que vous accomplissiez vos tâches dans la dignité et responsabilité, en hissant au-dessus de tout l'intérêt de la République », a souligné Auguste Iloki.

La Cour constitutionnelle est la haute juridiction de l'État en matière constitutionnelle. Elle est juge de la constitutionnalité des lois, des traités et accords internationaux. C'est aussi l'organe régulateur du fonctionnement des institutions. Elle veille à la régularité de l'élection du président de la République, en examine les réclamations et proclame les résultats définitifs du scrutin.

Firmin Oyé

CSLC

Raymond Obambé promu haut conseiller

L'intéressé a prêté serment le 17 août, à Brazzaville, devant les hauts magistrats de la chambre pénale de la Cour suprême conduite par son président, Jean Ngalébayi.

« Je m'engage à remplir loyalement mes fonctions, à les exercer en toute impartialité dans le respect de la Constitution et des lois et règlements de la République et à garder le se-

requisitions, lesquelles ont reprécisé les missions du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC). Parmi elles, garantir aux citoyens le libre accès à l'information et à la commu-

Au sortir de cette audience solennelle, le nouveau promu a juré de se mettre résolument au travail pour satisfaire les Congolais car, a-t-il signifié, il s'agit là des questions de communication importantes qui peuvent emmener le pays à la dérive.

« Si ce travail n'est pas fait dans l'impartialité, cela peut entraîner des entraves graves au fonctionnement de la nation. Donc, nous estimons que ce sont des missions tellement importantes qu'il faut prendre au sérieux et se mettre réellement au travail. Et nous pensons que nous le ferons avec les autres qui sont déjà là. Nous allons nous engouffrer dans la brèche qui vient d'être ouverte pour ce travail qui nous est demandé et par le peuple et par le gouvernement », a-t-il conclu.

Rappelons que Raymond Obambé a été nommé par décret présidentiel du 6 juillet 2021. Il remplace à ce poste Jean-Pascal Mongo Slim, décédé le 28 août 2020, à Brazzaville, à l'âge de 74 ans.

Jean Jacques Koubemba



cret des délibérations », a déclaré Raymond Obambé. Aussitôt après, Jean Ngalébayi a donné la parole à l'avocat général pour ses

communication, suivre les médias et assurer leur protection contre les menaces ainsi que les entraves dans l'exercice de leur fonction.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE PLUS ASSURÉE, c'est avec BGFIBank

Bénéficiez jusqu'à
2 000 000 F CFA
de crédit et assurez
la scolarité de vos enfants.



Suivez-nous sur



Ecoute - Qualité - Client
Tél.: 81 88
Email : eqccongo@bgfi.com
www.groupebgfibank.com



La Pietra MODÈLE LYTOMATIC



Contacts

Congo-Brazzaville
+242 05 526 3416
+242 06 977 0699

Mise en Vente

Machine automatique de Marque
La Pietra, Modèle LYTOMATIC.
Pour la fabrication des cahiers scolaires et
divers articles en papier

MOBILE COMMERCE CONGO S.A.

Société Anonyme Unipersonnelle au capital de 500.000.000 de francs CFA
Siège Social : 2ème étage, Immeuble SCI MONTE CRISTO, Rond-point de la Gare, Croisement du Boulevard Denis SASSOU NGUESSO et de l'avenue Orsy, Centre-Ville B.P : 1038, Brazzaville - République du Congo
RCCM : CG-BZ-01-2009-B15-00019

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

TERMES DE REFERENCES POUR LA SELECTION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MCC

La société Mobile Commerce Congo SA (MCC), organise une consultation en vue du recrutement d'un Administrateur indépendant.

I. Présentation générale de Mobile Commerce Congo

La société Mobile Commerce Congo est une société Anonyme de droit congolais avec Conseil d'Administration. Créée en 2009 et elle est dotée d'une personnalité juridique pleine et entière et d'une autonomie financière. Son siège social est établi à Brazzaville en République du Congo et son capital autorisé est fixé Cinq Cent Millions (500.000.000) de francs CFA. Elle a pour seul actionnaire la société Airtel Mobile Commerce Congo BV.

Outre les missions accessoirement assignées par ses Statuts, la société MCC a principalement pour mission conformément à son objet social :

- L'émission et le rachat de valeurs électroniques et le transfert desdites valeurs entre des clients sur la base des instructions dénommées Airtel Money ;

- La fourniture des solutions de paiement via le téléphone mobile au travers d'un service à valeur ajoutée appelé Airtel Money ;

II. Critères d'éligibilité - Administrateurs

2. 1 Le Conseil d'administration est responsable du succès à long terme de la société et sa première responsabilité est de fournir une direction et un leadership dans le cadre d'un contrôle prudentiel efficace. Pour atteindre cet objectif, le Conseil d'administration doit être composé de membres appropriés possédant des aptitudes et des compétences diverses.
2.2 La nomination et le recrutement des administrateurs seront effectués conformément à la réglementation et aux critères d'éligibilité spécifiques prévus les Règlements bancaires et suivant les conditions prévues par l'Acte uniforme OHADA.
Plus précisément, le AMCC recherchera des personnes possédant les qualités suivantes :

- a) Grande intégrité
• Bonne image et réputation : Les candidats doivent être de bonne réputation, avoir les normes éthiques personnelles et professionnelles les plus élevées, être intègres et honnêtes. Ils ne doivent pas avoir été condamnés pour un quelconque délit, avoir fait faillite ou avoir des prêts/facilités impayés ;
- Les candidats ne doivent pas non plus être perçus par le public comme étant controversés.
Le service de conformité de MCC effectuera une vérification des antécédents et fournira un rapport sur chaque candidat, afin de vérifier qu'il répond aux critères établis.
- b) Sens des affaires
Les candidats doivent avoir une expérience suffisante des affaires pour assurer une gestion saine et prudente de la Société.
- c) Connaissances
Les candidats doivent avoir :
- Des connaissances dans le domaine des nouvelles technologies l'Information et de la Communication, en économie ou en

finance ;

- Une bonne connaissance du monde des affaires en général et, plus spécifiquement, une connaissance du monde bancaire sera un avantage ;
- Expérience en matière de développement commercial ;
- Capacités de leadership et de gestion.
- Expertise dans le secteur financier c'est-à-dire avoir les aptitudes, les compétences, les connaissances et l'expertise financières nécessaires à l'exercice de leurs fonctions et responsabilités.

d) Orientation des actionnaires
Les candidats doivent être conscients de l'intérêt des actionnaires à investir dans la société. Ils doivent être en mesure de contribuer à la création de valeur pour les actionnaires, de recommander des clients clés et de fournir de bonnes références commerciales à la Société.

e) Exposition politique
Les candidats ne doivent pas faire de la politique active. Cela inclut le fait d'être :

- Un fondateur, cofondateur, président ou membre de la direction exécutive d'un parti politique ;
- Un membre influent et actif d'un parti politique ;
- Un membre actif de groupes d'activistes ;
- Un financier des partis politiques ;
- Une personne qui a brigué ou brigue encore un poste politique.

f) Multiples mandats d'administrateur :
Les candidats sont tenus de divulguer intégralement tous les postes d'administrateur qu'ils occupent. Le nombre d'autres postes d'administrateur occupés par les candidats sera évalué afin de déterminer la disponibilité à consacrer le temps nécessaire ainsi que l'engagement envers le rôle.
Une personne désignée ne doit pas siéger dans un trop grand nombre de conseils d'administration au point de nuire à son efficacité et à sa capacité. La personne désignée ne doit pas siéger au conseil d'administration d'une société concurrente.

g) Qualification académique et expériences professionnelles
La qualification minimale requise est un diplôme de licence en sciences économiques, bancaires, financière, juridiques ou de gestion ou tout autre diplôme reconnu équivalent et justifier d'une expérience professionnelle au moins de 5 ans dans une fonction d'encadrement de haut niveau en matière bancaire et des TIC.
Le candidat ne doit pas avoir un conflit d'intérêts ou un intérêt réel avec la société. A défaut de justifier de diplôme d'étude supérieure ci-haut cités, l'Administrateur indépendant doit justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans les fonctions d'encadrement de haut niveau en matière bancaire, le financement de projets ou des TIC.

En outre, il devra avoir une connaissance approfondie des problématiques liées à l'évaluation des risques bancaires, en particulier le risque de crédit. Il doit présenter des garanties d'intégrité morale et de probité.

En plus de ce qui précède, le candidat doit avoir :

- De bonnes compétences interpersonnelles ;
- Réseaux et contacts personnels
- Ne doit pas avoir plus de 65 ans et doit être en bonne santé.

L'Administrateur indépendant ne doit pas avoir été en relation professionnelle ou d'affaires avec MCC, de quelque manière que ce soit, au cours des 10 dernières années.

II. Consultation

II.1 Objet de la consultation

Conformément à l'Article 5 COBAC R-2016/01 relatif aux conditions et modalités de délivrance des agréments des établissements de crédit, de leurs dirigeants et de leurs commissaires aux comptes, le Conseil d'Administration prévisionnel de MCC doit comprendre de façon distinguées les Administrateurs Exécutifs, les Administrateurs non-Exécutifs et les Administrateurs indépendants.

La présente consultation vise exclusivement le recrutement d'une personnalité, ressortissant de la CEMAC, pour occuper le poste d'Administrateur indépendant, n'entretenant aucune relation de quelque nature que ce soit avec MCC ou avec sa Direction, pouvant compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

Le mandat d'un Administrateur indépendant est d'une durée de deux (02) ans. La durée des mandats peut varier selon la décision prise par les actionnaires.

L'Administrateur indépendant sera également Membre du Comité d'Audit. Ainsi, il sera appelé, chaque année, à prendre part au moins à trois (03) réunions du Conseil d'Administration et au moins à trois (03) réunions du Comité d'Audit.

II.2 Présentation de la lettre de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre :

- Une lettre de motivation rédigée en français et en anglais ;
- CV détaillé faisant apparaître notamment leurs compétences professionnelles et leurs expériences dans les domaines concernés ;
- Attestation sur l'honneur quant à l'absence de relations / conflit d'intérêt avec MCC ;
- Une déclaration sur l'honneur des fonctions et mandats d'administrateur exercés en dehors de la société MCC et attestant ne pas être frappé par une quelconque interdiction prévue par la réglementation en vigueur.

III. Dépôt de dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être présenté sous pli fermé et déposé au Siège de la société Mobile Commerce Congo à l'adresse suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE MOBILE COMMERCE CONGO - MCC (Consultation pour le recrutement d'un Administrateur indépendant)
Tél. : + 242 05 581 00 81
BP : 1038 - 2ème étage, Immeuble SCI MONTE CRISTO, Rond-point de la Gare, Croisement du Boulevard Denis SASSOU NGUESSO et de l'avenue Orsy, Centre-Ville.

Les candidatures féminines sont encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au mardi 31 aout 2021 à 12h00, heure de Brazzaville.

Aussi, la Direction Générale, le Conseil d'Administration et les actionnaires se réservent le droit de ne pas retenir une candidature à leur discrétion.

COVID-19

Les candidats au concours d'entrée à l'université doivent être vaccinés

Les étudiants qui souhaitent prendre part aux concours d'entrée à l'université doivent inclure dans le dossier d'inscription la preuve de vaccination, indique le communiqué final de la réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus tenue le 12 août à Brazzaville.



Sensibilisation en milieu universitaire /DR

La mesure de vaccination des candidats aux différents concours d'entrée à l'université sera appliquée à partir de l'année académique, 2021-2022, qui va débuter dans quelques semaines. « Il faut éviter que nos universités soient des points de propagation du coronavirus », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, lors d'une rencontre de sensibilisation des personnels des deux universités publiques du pays à la vaccination en milieu universitaire avec les équipes du Programme élargi de vaccination conduites par son directeur, le médecin-colonel Alexis Mourou Moyoka.

A dire vrai, la campagne de vaccination en milieu universitaire a été lancée en juin dernier. Ce qui a permis de vacciner 3825 étudiants volontaires, a précisé la ministre en charge de l'Enseignement supérieur, évoquant l'engouement de ces derniers à se protéger contre la Covid-19. La décision de la Coordination nationale de gestion de la pandémie qui demande de fournir au dossier de candidature aux concours d'entrée à l'université la preuve de vaccination vient donc renforcer l'élan de vaccination qui existait déjà en milieu universitaire.

Pour favoriser la relance de tous les secteurs de la vie nationale, en effet, le gouvernement s'est fixé comme objectif d'atteindre l'immunité collective contre la Covid-19 en vaccinant 60% de la population. D'ici à décembre de l'année en cours, 30% de la population cible doit être vaccinés. Or, depuis le début de la vaccination au Congo, le 24 mars dernier jusqu'au 5 août, le nombre des doses administrées est de 255.988 soit 160.945 personnes ayant reçu la première dose et 111.788 les deux doses. Il s'avère que la cible est de plus de trois millions de personnes.

Rominique Makaya

Des agents de la Fonction publique adhèrent à la lutte contre la maladie

Le ministre d'Etat, chargé de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, a lancé officiellement, le 17 août, la campagne de vaccination des agents et cadres de son département.



Le personnel de la Fonction publique se vaccinant

La campagne va durer plus de cinq jours pour administrer une dose unique au plus grand nombre de personnes. L'objectif est de contribuer à l'atteinte de l'immunité collective préconisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'ici à la fin de l'année avec un taux de 30%. A la date du 11 août, a expliqué le directeur du Programme élargi de vaccination (PEV), Alexis Mourou Moyoka, 122 788 personnes ont été vaccinées, soit 2,12% de la population congolaise.

Le taux de la vaccination est encore faible, a-t-il indiqué, ajoutant que la principale cause est le manque d'adhésion de la population. A cet effet, Alexis Mourou Moyoka a annoncé la réception prochaine d'un lot important du vaccin.

Selon lui, le coronavirus menace la population âgée de plus de 15

ans qui représente plus de 60% de la population congolaise. Le vaccin administré à cette population permettra d'atteindre l'immunité collective de 60%. « Le Congo a enregistré, à la date du 11 août, plus de 13 000 cas confirmés parmi lesquels 179 décès. Le pays s'est engagé dans la voie de la vaccination avec le lancement officiel de la vaccination, le 25 mars dernier. Il a reçu 508 000 doses de vaccins dont 270 000 ont été administrées à la population, soit 53,14% », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le directeur du PEV a rappelé l'importance de la vaccination avant d'indiquer que selon le rapport de l'Organisation mondiale de la santé de 2019, le vaccin permet d'éviter chaque année plus de trois millions de décès. A cet effet, la vaccination se présente comme

le seul espoir pour l'humanité pour vaincre les menaces. Depuis la déclaration de la pandémie du coronavirus, a-t-il poursuivi, le monde a enregistré plus de deux cents millions de cas confirmés parmi lesquels plus de quatre millions de décès.

Le ministre Firmin Ayessa a renchéri dans son allocution que le vaccin reste l'arme la plus efficace contre la pandémie du coronavirus. L'instruction a été donnée au gouvernement de mobiliser les administrations du secteur public et privé à se faire vacciner. Toutefois, a-t-il rappelé, le monde n'a pas d'autres choix car les mesures barrières ne sont pas suffisantes.

L'idéal serait que tout le personnel de la Fonction publique puisse adhérer à la dynamique au lieu de manifester un refus.

Lydie Gisèle Oko

Les résultats de trois traitements prometteurs seront connus le mois prochain

Alors que le monde a enregistré plus de 203 millions de cas de Covid-19, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé mercredi que trois nouveaux potentiels médicaments seront testés dans le cadre de la dernière phase des essais cliniques mondiaux « Solidarity » visant à trouver des traitements efficaces contre la Covid-19.

« Le monde a franchi la barre des 200 millions de cas de Covid la semaine dernière, six mois seulement après avoir dépassé les 100 millions de cas », a déclaré le directeur de l'OMS, soulignant le besoin crucial de trouver des thérapeutiques plus efficaces et plus accessibles contre la Covid-19. Le patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré que « nous disposons déjà de nombreux outils pour prévenir, dépister et traiter la Covid-19, notamment l'oxygène, la dexaméthasone et les bloqueurs d'IL-6. Mais nous en avons besoin de plus, pour les patients à toutes les extrémités du spectre clinique, de la maladie légère à la maladie grave.

Et nous avons besoin d'agents de santé qui soient formés pour les utiliser dans un environnement sûr ».

Les traitements – artésunate, imatinib et infliximab – seront testés sur des patients hospitalisés atteints de Covid-19 dans 52 pays dans le cadre du programme Solidarity PLUS. Un groupe indépen-

dant, désigné par l'OMS, a sélectionné ces trois médicaments pour leur capacité à réduire le risque de décès chez les personnes hospitalisées pour la Covid-19. Ces médicaments ne sont pas nouveaux, ils sont déjà utilisés pour traiter d'autres pathologies. C'est le cas de l'artésunate, un médicament contre le paludisme grave, l'imati-

nib contre certains cancers, ainsi que l'infliximab utilisé pour traiter la maladie de Crohn, la polyarthrite rhumatoïde et d'autres maladies du système immunitaire. L'initiative est portée par « Solidarity PLUS » avec la participation des milliers de chercheurs dans plus de 600 hôpitaux. « Solidarity PLUS » est la plus grande

collaboration mondiale entre les 194 États membres de l'OMS, à laquelle participent des milliers de chercheurs dans plus de 600 hôpitaux. La Finlande, qui fait partie des 52 pays participants et contribuant à l'initiative de solidarité mondiale Covax, a choisi deux hôpitaux universitaires du pays parmi les premiers au monde à entamer la deuxième phase.

Quatre médicaments ont été évalués dans le cadre de l'essai initial de solidarité l'année dernière, qui a montré que le remdesivir, l'hydroxychloroquine, le lopinavir et l'interféron avaient peu ou pas d'effets sur les patients hospitalisés atteints de Covid-19. Les résultats définitifs sont attendus le mois prochain.

Noël Ndong

« Nous disposons déjà de nombreux outils pour prévenir, dépister et traiter la Covid-19, notamment l'oxygène, la dexaméthasone et les bloqueurs d'IL-6. Mais nous en avons besoin de plus, pour les patients à toutes les extrémités du spectre clinique, de la maladie légère à la maladie grave. Et nous avons besoin d'agents de santé qui soient formés pour les utiliser dans un environnement sûr »

BANTOUS DE LA CAPITALE

Une messe spéciale en mémoire des pères fondateurs de l'orchestre

A l'occasion de la célébration des soixante-deux ans de l'existence de l'orchestre mythique de la capitale, une messe spéciale en mémoire des pères fondateurs et des musiciens défunts a été organisée, le 15 août, à la Cathédrale Sacré cœur de Brazzaville.

15 août 1959- 15 août 2021, cela fait exactement soixante-deux ans que l'orchestre Bantous de la capitale a vu le jour. Après soixante-deux ans d'existence, l'orchestre a perdu tous ses cofondateurs et autres musiciens. Pour leur rendre un hommage mérité, une messe en leur mémoire a été organisée à la demande du comité Bantous présidé par Maurice Ngusso, homme d'affaires et opérateur culturel.

La messe a été dite par l'abbé Jonas Koudissa, aumônier des élites, des hommes et des femmes politiques, directeur de l'Académie catholique pour l'éthique. Il a demandé à ce que l'on prie non seulement pour la fête de l'Assomption, la fête de l'indépendance du Congo, mais aussi pour les Bantous de la capitale, par la lecture d'Apocalypse de Saint Jean chapitre 1 verset 12 ; puis de 11 à 19. De même que la méditation de la lecture du Psaume 44. La deuxième lecture a porté sur le livre de 1 Corinthiens 15 versets 20 à 25.

Bien auparavant, le chargé de la communication du comité Bantous, Médard Milandou, a dressé l'historique de ce mythique orchestre créé le 15 août 1959 à Brazzaville. Né avant l'indépendance, cet ensemble a survécu aux aléas de l'histoire du Congo et accompagné sa vie sociale, politique et culturelle, a dit l'orateur. Depuis lors, ce monument culturel s'est inscrit dans les événements brazzavillois et africains. Il est devenu sur le continent non seulement le plus vieil orchestre au sud du Sahara, mais aussi le dernier représentant de la rumba congolaise en



Le bureau du comité Bantou conduit par Maurice Ngusso à la messe en mémoire des pères fondateurs/Adiac

core en activité, parmi les groupes pionniers des années 1950.

Il a rappelé les noms des pères fondateurs de cet orchestre emblématique comme l'a écrit Mfumu Fylla dans « Les 8 pauvres Bantous », paru en 2014. Il s'agit de sept artistes musiciens et leur manager, à savoir Célestin Kouka, Saturnin Pandi, Jean Serges Essous, Edo Ganga, Loubelo De la lune, Dicki Baroza, Digno Dingari et Moustache, deux Kinois et six Brazzavillois dont le manager.

Longtemps, les Bantous de la capitale ont été les ambassadeurs du Congo, a-t-il fait savoir. Ils ont animé au cours des premières années des indépendances dans de nombreuses capitales africaines les festivités marquant l'accession à la souveraineté internationale dans certains pays. Ils se sont produits à Bangui (Centrafrique), N'Djamena

ex- Fort Lamy (Tchad), Yaoundé (Cameroun), Libreville (Gabon), Lomé (Togo), Accra (Ghana), Abidjan (Côte-d'Ivoire), Dar es Salam (Tanzanie). Ils bénéficiaient de l'appui du président de la République, chef de l'État congolais de l'époque, l'abbé Fulbert Youlou, qui les présentait auprès des autres chefs d'État. Le tout premier bal officiel animé par cet orchestre a eu lieu le 15 août 1960, un an après sa création.

Quelques mois après, en 1961, Paris (France) et Bruxelles (Belgique) ont eu le privilège de les recevoir ouvrant ainsi le cycle des visites dans d'autres pays comme le Sénégal (Dakar) en 1966, à l'occasion du premier Festival des arts nègres ; Cuba en 1974 et 1978 ; Algérie en 1969 à l'occasion du premier Festival panafricain d'Alger où ils ont obtenu la médaille de

bronze ; Nigéria en 1977 à Lagos au deuxième Festival culturel africain. Ils ont joué aussi à l'Olympia en France, en Italie, puis à la Havane (Cuba)...

Sur le plan phonographique, les Bantous de la capitale ont inondé le marché du disque d'œuvres fétiches qui ont marqué durablement l'univers musical et défié le temps par les titres comme « Otali ngai », « Masuwa », « Marie Rose », « Camarade mabé », « Rosalie Diop », « Choisis ou c'est lui ou c'est moi », « Jossens », « Isabelle », « Miso na nze-la », « Comité Bantous », « Osala ngai nini ? », ...

Les musiciens du groupe ont reçu des distinctions honorifiques dont Jean Serges Essous, nommé par l'Unesco « Artiste Unesco de la paix » ; Edo Ganga a été élevé au grade de « Commandeur dans l'ordre du mérite congolais », le 15 août 2019,

par le président de la République, à l'occasion des soixante ans de l'orchestre... La rumba produite par les Bantous de la capitale et certainement avec tous les élèves de son école est en passe d'être écrite sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'Unesco. A l'occasion des cinquante ans de l'indépendance du Congo, l'orchestre Bantous de la capitale a été décoré pour l'ensemble de sa carrière et le service rendu par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a toujours suivi avec intérêt la vie de cet orchestre qui fait l'honneur du Congo depuis plus d'un demi-siècle. Certes, son long parcours a été marqué aussi par des déchirures et des ruptures, mais l'orchestre Bantous a toujours su conjurer le sort et rebondir par la suite.

Depuis le 2 janvier 2021, date à laquelle a été mis en place un nouveau bureau, les Bantous de la capitale sont en train de refaire peau neuve. Pour Simon Mangwani, chef d'orchestre adjoint, tout se passe bien. « Depuis l'arrivée de notre président tout se passe bien. Nous ne répétons pas parce qu'on a pas encore fini d'aménager notre nouveau siège qui se trouve à Moungali. L'avenir de l'orchestre est bon, parce que nous sommes là pour assurer la continuité. Il y a des anciens, puis nous qui sommes venus, puis il y a les jeunes qui sont là et qui vont assurer la relève. On est en train de renouveler l'orchestre. D'ici-là nous allons en studio », a-t-il assuré.

Bruno Okokana

MONDIAL 2022

Où en sont les joueurs de la diaspora ?

A quinze jours de la première journée des éliminatoires comptant pour la Coupe du monde 2022, le public congolais attend la première liste de Paul Put. Tour d'horizon des gardiens et des défenseurs de la diaspora.

Gardiens de but

Christoffer Mafoumbi, numéro 1 depuis la CAN 2015, a repris son championnat samedi 14 août par une grosse défaite face à Birkirkara (0-3). Avant cela, le FC Mosta avait joué deux tours préliminaires de la Conférence Ligue Europa et plusieurs matches amicaux. Mafoumbi a donc les gants chauds.

En National 2, Trey Vimalin a joué deux matches avec son nouveau club de Chamalières : un nul 1-1 face aux Herbiers et une victoire 1-2 chez la réserve de Montpellier. Wil Cesaire Matimbou a également débuté la saison comme titulaire avec l'Entente-Sannois-Saint-Gratien qui a concédé deux défaites (1-2 et 0-1 face à Hagueneau et au Paris 13 Atletico).

Quid de Prince Koubassanath, dont le club Trepça 89, a été relégué en deuxième division kosovare ?

Devenu un serpent de mer à chaque publication de liste, le cas Brice Samba junior va-t-il refaire surface ? L'ancien Havrais connaît un début de saison délicat à Nottingham Forest avec deux défaites et 4 buts encaissés et la concurrence nouvelle du portier américain Horvath.

Défenseurs

Patron de la défense congolaise et havraise, Fernand Mayembo n'a toujours pas joué cette saison. Touché aux ischios-jambiers, il a failli être opéré. Et ne sera vraisemblablement pas disponible pour la sélection à la fin du mois.

En revanche, son co-équipier Nolan Mbemba, milieu de formation, a débuté la saison au poste de latéral droit. Avec devoir et abnégation, mais sans faire d'étincelles.

Autre titulaire des derniers mois, Béranger Itoua n'a plus joué de match en club depuis l'arrêt du championnat d'Oman en avril pour cause de pandémie. Quel est son degré de compétitivité ?

Romarc Etou a récemment joué en défense centrale avec son club du Dila Gori, mais le polyvalent défenseur est sérieusement blessé (cheville).

Marvin Baudry, quart de finaliste de la CAN 2015, a retrouvé un club après une saison blanche, mais ne joue pour l'instant qu'avec la réserve de Laval en N3.

Après deux matches d'absence, Ravy Tsouka Dozi vient de jouer 83 minutes ce week-end avec Helsingborg et devrait disputer trois matches d'ici au 28 août. Latéral en club, a déjà rendu service dans l'axe en sélection.

En Bulgarie, Bradley Mazikou performe sur

la scène européenne (1 but en 4 matches) et en championnat (1 match). Le maillon fort de la défense actuellement... s'il vient. Plus à l'Est, Emmerson Illoy-Ayyet réalise un bon début de saison en deuxième division russe, nonobstant son carton rouge ce week-end, au cœur d'une défense à trois. Ce qui n'est pas, jusqu'ici, le système mis en place chez les Diables rouges.

En division supérieure, Erving Botaka-Yobama cire le banc au FC Oufa. Récemment, il affirmait dans nos colonnes être intéressé par le Congo... et la Russie.

David Sambissa, qui avait pourtant marqué les esprits lors du match amical de juin face au Niger en juin dernier, a lui choisi le Gabon de son père. Contacté par nos soins, il a confirmé l'information.

Dossier refermé concernant l'ancien Bordelais, comme celui de Jordan Teze : selon le service de presse du PSV Eindhoven, joint par les Dépêches de Brazzaville, le natif de Groningen est originaire de RDC et non du Congo-Brazzaville, comme cela a été souvent indiqué.

Reste le cas Danny Da Costa. Allemand de parents angolais et congolais, le latéral droit de Francfort, 28 ans, pourrait probablement être séduit par un projet ambitieux... Le Congo est-il en mesure de le

tenir ?

Pour étoffer la défense, le sélectionneur national doit-il se tourner vers des nouveaux éléments comme Adailson Malanda (Rodez), Kevin Mouanga (Annecy), Bradley Locko Banzouzi (Reims), l'arlésienne Morgan Poaty (FC Seraing), Bryan Passi (Niort), Yann Mbemba (FC Nantes B) ou Loris Mouyokolo (Lorient, blessé en début de saison) ?

Des dossiers plus abordables que ceux de Jason Ngouabi (Caen) et Chrislain Matsima (Monaco), régulièrement appelé chez les équipes de France de jeunes.

Cela était régulièrement le cas de Faitout Maouassa, auteur d'une saison 2020-2021 difficile avec Rennes et non convoqué aux JO, contrairement à Niels Nkounkou (et Beka Beka). Est-ce le moment de tenter une approche avec l'ancien Nancéien, poussé dehors en Ile-et-Vilaine ?

Actuellement blessé, Senna Miangué ne postule plus pour le Congo, ayant déclaré sa flamme aux Diables rouges de Belgique. Pour autant, on peut douter que Roberto Martínez ne fasse appel à un joueur du Cercle de Bruges... Fin connaisseur du football belge, Paul Put saura-t-il tirer son épingle du jeu dans cette affaire ?

Camille Delourme

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'Académie nationale des sciences veut être reconnue par l'Etat

« Nous avons présenté notre institution à la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique en sollicitant la reconnaissance de l'Etat », a expliqué le président de l'Académie nationale des sciences et technologie du Congo, Assori Itoua Ngaporo, au sortir d'un entretien avec la ministre Edith Delphine Emmanuel. Ladite académie sollicite, par ailleurs, l'appui du gouvernement pour disposer d'un siège, d'un statut... Ce qui lui permettra de mieux accompagner l'action des pouvoirs publics en matière de recherche scientifique, a fait savoir le Pr Armand Moyikoua, son secrétaire perpétuel.



La ministre et les membres de l'Académie/Adiac

L'Académie nationale des sciences et technologie du Congo est une société savante à but non lucratif, placée sous le parrainage et la protection de l'Etat.

« Nous avons présenté notre institution à la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique en sollicitant la reconnaissance de l'Etat »

Elle a plusieurs objectifs inscrits dans son agenda, notamment assister et conseiller l'Etat congolais, les institutions publiques et privées, dans la définition, la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique nationale en matière de science et de technologie, par l'établissement et la publication des rapports. L'académie vise également à encourager la vie scientifique et contribuer au progrès des sciences et de leurs applications. L'organisation est structurée en quatre sections : sciences exactes, naturelles et technologiques ; sciences de la santé ; sciences de l'homme et de la société ; sciences agricoles et forestières.

Rominique Makaya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'Information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés.



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DIABLES ROUGES A'

Paul Put tire les enseignements du premier stage

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football a salué la progression de ses joueurs lors du premier stage qu'il a animé du 9 au 15 août, avec les joueurs locaux, dans le but de préparer les matches contre la Namibie et le Sénégal prévus au début du mois de septembre, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022.

Depuis son arrivée, Paul Put s'est engagé à apporter la technique et la tactique à l'équipe au cours du stage qui avait pour but d'observer les joueurs locaux et commencer à préparer les éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. Les premiers éléments de réponse sont satisfaisants. « On a beaucoup progressé. C'est toujours un plaisir pour un entraîneur de voir ses joueurs appliquer tout ce qu'il leur a enseigné sur le terrain », a-t-il souligné. Pendant sept jours, le sélectionneur a travaillé sur l'organisation et le bloc équipe tout en mettant l'accent sur la transition.

Les deux matches livrés, samedi et dimanche, contre l'AS Otoho et qui se sont soldés par des scores de parité d'un but partout, constituent pour lui un motif d'espoir. « Si tu veux aller loin dans un tournoi, il faut commencer par l'organisation d'une bonne équipe. C'est ce que nous avons



fait. Je pense que dans ces matches de préparation, nous avons dominé. Nous avons bien maîtrisé le ballon par rapport au match de samedi. Cela

me donne un espoir. C'est cette manière de travailler qui nous permettra d'avancer », a commenté Paul Put.

Le report du tournoi de la Répu-

blique démocratique du Congo à une date ultérieure semblait perturber le programme mis en place par Paul Put. Le sélectionneur a prévu un plan B. Avant les futures

échéances, il ambitionne d'organiser un autre stage qui durera trois jours seulement sur ce qui n'a pas été abordé lors du premier stage, notamment la construction. Au terme de celui-ci, il pourra officiellement communiquer les noms des joueurs locaux convoqués pour les deux premières journées des éliminatoires de la Coupe du monde. « J'observe des joueurs qui sont en Europe. Beaucoup d'entre eux sont blessés. C'est la raison pour laquelle j'ai insisté sur l'organisation de ce stage avec des locaux. Je pourrai compléter mon effectif par des joueurs qui me donneront satisfaction. J'essaie de changer l'état d'esprit de l'équipe en lui rendant plus compétitive, avec plus d'envie de jouer pour défendre les couleurs de son pays », a-t-il expliqué. L'appui du public dans cette mission est très déterminant, selon lui.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR D'ATHLÉTISME

Scharon Loussanga promet de faire briller le drapeau congolais

Le jeune athlète congolais souhaite donner le meilleur de lui durant la 18^e édition des Championnats du monde juniors d'athlétisme qui aura lieu du 17 au 22 août, à Nairobi, au Kenya.



Scharon Loussanga accompagné du président de la Fédération Adiac

L'unique athlète à représenter le Congo lors de la grande compétition internationale organisée par la World Athletics, le coureur Scharon Loussanga, qui évoluera dans la catégorie des 100m, a promis de multiplier les efforts afin de marquer la présence de son pays. Avant de quitter le Congo, le 15 août, il a bénéficié des conseils de la championne du meeting CAA et porte étendard du Congo aux récents Jeux Olympiques, Natacha Ngoye Akamabi qui, par ailleurs, était reçue officiellement par le président de la Fédération congolaise d'athlétisme, José Cyr Ebina.

Après avoir écouté les consignes de sa grande sœur, Scharon Loussanga a signifié qu'il est prêt. « Rassurez-vous que le Congo sera représenté dignement », a-t-il promis. Quarante-quatre épreuves seront disputées par plus de 2 000 athlètes venus de plusieurs pays.

Rude Ngoma

CHALLENGE BA NDAMI

Mboua remporte la 5^e édition

L'équipe de Mboua s'est imposée devant Ben 3-1 en finale de la compétition dont l'objectif majeur reste la détection des talents.



Herdy Makassela au milieu des joueurs de l'équipe championne

Le Challenge Ba Ndami qui prône les valeurs de la fraternité, l'entraide et le développement a été organisé pour permettre aux participants de passer de très belles vacances. Le sport unit les peuples. C'est dans ce contexte que le tournoi de football qui s'est déroulé du 31 juillet au 7 août a mis aux prises les équipes de huit villages réparties dans deux poules de quatre. Le groupe A était composé de Mboua, Matoko, Bossela, Ibanga et le groupe B, Ben Makengo, Botala, Mbandza. Au terme de la compétition, Mboua classée première a reçu une coupe et une enveloppe ainsi que Ben, classée deuxième. La troisième équipe a reçu une enveloppe ainsi que le meilleur buteur et meilleur gardien de la compétition.

Pour donner plus d'ampleur à cette édition et privilégiant, bien sûr, un meilleur partage du vivre ensemble, un tournoi de Nzango a été aussi organisé du 4 au 7 août.

Mossombo, une équipe entièrement composée des peuples autochtones, a remporté le tournoi devant Mbeti. Herdy Makassela a remercié les équipes pour avoir répondu présent à son invitation, tout en promettant de donner plus d'éclat à la prochaine édition qui sera organisée dans une autre localité. « Nous sommes venus passer sept jours au tournoi pour renforcer l'unité et la cohésion sociale entre les filles et fils de la Likouala. Nous avons terminé certes cette édition mais nous envisageons d'organiser la prochaine édition dans une autre localité », a assuré Herdy Makassela, président de l'Association Challenge Ba Ndami. Notant qu'avant les villages de Ben et Mboua, le Challenge Ba Ndami a été respectivement organisé à Botala en 2008, Dzeké en 2009, Epena en 2010, Mokengué en 2011.

James Golden Eloué

9^E ÉDITION RIAC

Plus d'une cinquantaine d'artistes se donnent rendez-vous à Brazzaville

Dans le cadre de la 9^e édition de la Rencontre internationale d'art contemporain (Riac) qui se déroulera à Brazzaville au sein des ateliers Sahm, photographes, vidéastes, peintres, sculpteurs, critiques d'art, performeurs et danseurs se donnent rendez-vous du 3 au 26 septembre autour de différents moments d'échanges, de partages et de découvertes.

Initiée en 2012 par le centre d'art, les ateliers Sahm, que dirige Bill Kouelany, la Riac est née du souci de vouloir pallier le manque d'événements culturels et d'offrir plus de visibilité à la création artistique congolaise sur la scène internationale et ainsi promouvoir les différents arts pratiqués au Congo. A chaque édition, l'événement met en avant la jeunesse en tant que symbole d'avenir et de construction.

Pour cette année, la Riac se tiendra du 3 au 26 septembre sur le thème « Habiter la terre », inspiré de l'œuvre Nous habitons la terre de Christiane Taubira, ancienne ministre de la Justice et garde des sceaux de l'Etat français. Pour Landry Mbassi, reconduit au poste de commissaire de la Riac, il semble plus logique qu'après avoir scruté divers univers et s'être penché sur la question de la réinvention du monde en putréfaction lors de l'édition précédente, la Riac tente ainsi de prendre le relais dans ce débat universel.

Où allons-nous ? Comment

cohabitons-nous dans l'espace ? Comment nous enrichissons-nous de nos diverses expériences ? Quel est notre rêve commun ? Comment le cultivons-nous ? Et à quoi nous servent donc les frontières érigées entre les hommes ? Quel sort nous réserve la montée en puissance de la déshumanisation ambiante et galopante ? Autant de questions que suscite le thème. « La 9^e édition propose donc aux artistes et quêteurs de sens d'apporter des réponses à ces questions comme dans une suite logique pour comprendre l'état du monde dans son avancée, mais davantage dans le rôle que chaque humain devrait jouer pour qu'il y ait un peu plus d'espoir, un peu plus de lumière », a partagé Landry Mbassi.

Au programme de cette 9^e édition de la Riac : expositions, projections, spectacles, causeries-débats. Par ailleurs, il est prévu quatre ateliers au bénéfice des artistes sélectionnés. L'atelier photo et vidéo sera animé par le Camerounais Yvon Leolein Ngassam. Les masters



class en danse buto et performance seront assurées par la Japonaise Maki Watanabe et

le Français Michael Allibert. L'Ivoirien Jems Koko Bi sera à la manœuvre de l'atelier peinture

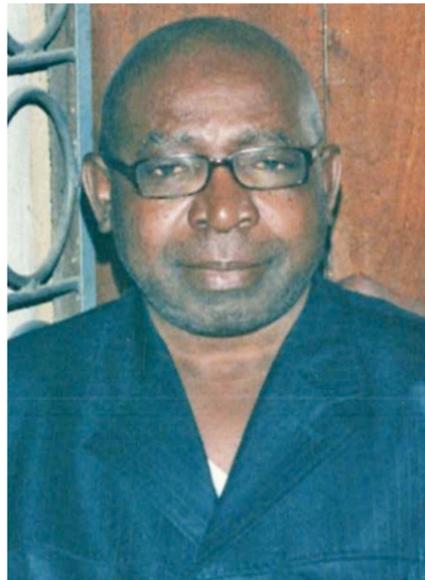
et sculpture.

Au nombre des artistes internationaux qui prendront part à l'événement, on compte Gbegno Ayikoué Clément du Togo, Cissé Aïssatou du Sénégal, Konté Alhassane du Mali, Lamri Sadek d'Algérie, Guidimbaye Appolinaire du Tchad, Leuna Njiele Noubimboo et Junior Boogy du Cameroun, Alice Ogoun du Bénin, Olivia Mary Nantongo d'Ouganda et Franchesca Herpoux de France. Sur le plan national, on comptera, entre autres parmi les participants, la présence d'Obed Nkondi, Sarah Paul Nkoukou, Karel Kouelany, Rose Neves, Razia Lelabel Mahoumi, Aude May, Aly Rafael, Guervie Ngonbouang, Estelle Ayessa, Kinonga Arnel, etc. Notons qu'en raison du contexte sanitaire national encore fragile à cause de la pandémie à coronavirus, la 9^e édition de la Riac ne sera pas ouverte au public, sauf pour les vernissages du 8 septembre à l'Institut français du Congo et celui du 24 septembre aux ateliers Sahm.

Merveille Atipo

REMERCIEMENTS

La veuve Kambani née Maboundou Angèle, les enfants Kambani ainsi que la famille du défunt, très touchés par la sympathie dont les amis, connaissances et anciens collègues du Trésor-public ont fait preuve lors du décès de leur regretté époux, père, frère, oncle et grand-père le nommé Kambani Emile Aser décédé le 8 Juin 2021 à Brazzaville. Vous remerciant sincèrement pour vos soutiens multiformes.



SER.VAL.COO. BATIMENTS

Entreprise de construction de bâtiments
Architecture-Maçonnerie-Béton armé
Manager : maître Serval Ndokou Gona
Tél/Watsshap : 05 5 89 49 09 / 06 850 74 64

REMERCIEMENTS

Jean Omer Ntady, Augustine Ntady, Mayinga, Jean Kahounga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère et père David Ntady (Mambenga Somho-Roi David) survenu le 12 août 2021 à Brazzaville.



La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 14, rue Banziris à Poto-Poto (rf. : pharmacie Van der Veecken) arrêt Mbaka). L'inhumation est prévue ce vendredi 20 août 2021 selon le programme ci-après :
8h00 : recueillement à la morgue de Blanche-Gomes ;
12h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;
15h00 : retour au domicile et fin de cérémonie.



La famille Peya remercie très affectueusement et sincèrement tous ceux qui ont partagé leur peine après le décès de leur mère, madame Peya née Ibovi Catherine, décès survenu le 4 juin 2021 à Brazzaville, ainsi que les marques de sympathie que vous avez témoignées qui ont été d'un très grand réconfort dans ces moments douloureux.

SANTÉ PUBLIQUE

La Fondation Frenel-Loembé se lance dans la promotion et l'éducation à la santé

La Fondation lancera officiellement ses activités le 21 août prochain, à travers une campagne de sensibilisation et de dépistage des maladies chroniques. Les objectifs et les problématiques à traiter ont été dévoilés le week-end dernier, à Brazzaville, par le président de cette fondation, au cours d'une conférence.

La Fondation Frenel-Loembé vise la prévention, la promotion et l'éducation des maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension, le tabagisme, l'asthme, le VIH, les hépatites et bien d'autres pathologies. « Nous avons des objectifs à long terme parce que la santé n'est pas un système de commerce. La santé est cruciale. Dès le lancement officiel le samedi 21 août à Pointe-Noire, nous allons consacrer quatre jours la semaine suivante à la sensibilisation, à la prévention et au dépistage du diabète et de l'hypertension. Tout en sachant que dans ce dépistage, nous aurons un suivi cardiologique », a annoncé Frenel Loembé.

Selon cet expert en santé

publique, un plan de dépistage a été élaboré en collaboration avec les autres médecins sur la base des besoins et des demandes de la population. Il a également annoncé l'organisation de la campagne de sensibilisation à la mort subite du nourissant, à la maternité de Ngoyo, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire. « Au Congo, nous avons encore des enfants qui meurent sans détecter la cause », a rappelé le président de la Fondation Frenel-Loembé.

Comptant sur plusieurs partenaires, notamment européens, cette fondation entend apporter sa tâche dans la promotion et l'éducation à la santé des Congolais aux côtés des efforts fournis par le gouvernement et



Frenel Loembé

les autres ONG existantes. « L'idée de créer cette fondation vient tout simplement de l'observation des besoins de la population

qui est confrontée à une difficulté liée à l'accès aux soins, au manque d'information sur les pathologies et à la méconnaissance des

comportements de prévention », a justifié cet expert en diabétologie.

La promotion (éducation à la santé) consiste à donner des outils de santé à la population. Une belle initiative, d'après lui, pour le Congo où la médecine curative a encore un grand chemin à parcourir pour arriver au sommet de la pyramide. « Il faut que nous puissions utiliser la prévention et la promotion éducation à la santé pour prévenir les maladies afin que nous puissions avoir des indicateurs de santé meilleur. Aujourd'hui, l'outil utilisé pour pallier ou lutter contre la Covid-19, c'est la promotion et l'éducation à la santé », a rappelé Frenel Loembé.

Parfait Wilfried Douniama

CAMPAGNE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Les stratégies se multiplient dans la ville côtière



Prélude au lancement officiel de la campagne nationale de vaccination, le 20 août, la direction départementale de la Santé de Pointe-Noire, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fond des nations unies pour l'enfance (Unicef), initient divers stratégies dans la ville en vue de la réussite de cette campagne dans ce département.

Quelques activités sont organisées dans la ville avant le lancement officiel du deuxième passage de vaccination contre le poliovirus non sauvage des enfants âgés de 0 à 5 ans. Parmi ces activités, il y a les réunions de plaidoyer en vue de solliciter l'engagement des autorités politico administratives locales ; le déploiement des crieurs dans les quartiers ; les réunions communautaires avec les responsables religieux, les chefs de quartiers, de zones et de blocs ; la formation des formateurs des équipes ; le briefing avec la presse ; le carnaval de sensibilisation.

En rappel, sur toute l'étendue du territoire, cette campagne vise à protéger 1161356 enfants âgés de 0 à 5 ans contre cette maladie.

Séverin Ibara

BOXE

Lancement du championnat départemental

La compétition a démarré, le 16 août, à l'école 8-février de Mbota, dans l'arrondissement 3, Tié-Tié, sous la houlette du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou-Ndinga, devant un grand public enthousiasmé.

Un combat d'exhibition de la catégorie des mouches a remué la sensibilité du grand public sportif mobilisé pour la cause. Les deux jeunes boxeurs de moins de 15 ans ont fait une bonne prestation devant le public et les anciens pratiquants de boxet qui ont apprécié le talent de ces derniers. Ce combat n'a connu ni vaincu ni vainqueur. Ensuite, cinq combats de haut niveau ont caractérisé la première journée du championnat de la Ligue de boxe qui se poursuivra jusqu'au 20 août.

Cette compétition, rapellons-le, répond aux exigences et au programme d'activités de la Fédération congolaise de boxe. Elle va regrouper, durant cinq jours, près de cent boxeurs des clubs de la ville océane qui l'ont accueillie avec entrain après plusieurs mois de trêve.

Organisé dans le contexte international influencé par le coronavirus, ce rendez-vous des boxeurs ponténégrins est soumis au respect du protocole sanitaire, de la discipline cartésienne et du règlement intérieur de la compétition. C'est, d'ailleurs, la raison de l'invite du président par intérim de la Ligue, Romuald Nfoudi, au fair-



Un combat d'exhibition/Adiac

play. « Nous exhortons tous les sportifs à accepter les résultats de cette compétition en toute sportivité. Ce championnat doit être pour les athlètes et leurs dirigeants une occasion de s'auto-évaluer face aux prestations de leurs sparrings pour s'améliorer et faire des retours d'expériences entre clubs », a-t-il indiqué. Et de remercier le président de la fondation Alexis-Mayet pour son soutien multiforme et le président de la fédération pour son engagement au soutien des ligues départementales.

Le directeur départemental des

Sports a, quant à lui, félicité la Ligue pour l'organisation du championnat ainsi que les clubs qui ont rendu réaliste ce grand rendez-vous des boxeurs. Il les a invités au respect de leurs adversaires. « Le sport dans toute sa globalité est un vecteur de l'unité entre les communautés. je vous demande donc d'aborder cette compétition en concurrents loyaux respectueux des règles et lois qui régissent votre sport sans oublier le respect de votre protocole sanitaire », a martelé Joseph Biangou-Ndinga.

Charlem Léa Itoua

COOPÉRATION

L'Ordre de Malte réitère son engagement en faveur des plus vulnérables

À l'occasion de la réouverture, le 17 août, à Brazzaville, de l'ambassade de la Fédération des prieurs autonomes de Saint Jean de Jérusalem-Chevalier de Malte, le diplomate Henri Nsika a souligné le caractère particulier des relations entre le Congo et Malte.

La réouverture au Congo de l'ambassade de Malte, selon Henri Nsika, revêt un caractère particulier, car elle témoigne l'excellence des relations de coopération qui unissent les deux nations. Ceci, a-t-il indiqué, « grâce à la volonté de nos deux chefs d'Etat respectifs, son Altesse Eminentissime le Prince José Manuel Costa « Lecca Da Veiga Cosmelli et son excellence Denis Sassou N'Guesso ».

En outre, il a rappelé que l'Ordre souverain de Saint Jean de Jérusalem et le Congo entendent œuvrer au bien-être de leurs populations respectives. Il s'est dit « ernement convaincu » que l'activité caritative et humanitaire « très estimée » que la Fédération mène dans des domaines très variés « n'est pas de la simple charité, c'est plutôt une vision ».

« La Fédération des prieurs autonomes de Saint Jean de Jérusalem-Chevalier de Malte est toujours présente là où on a besoin d'aide. Elle restera fidèlement au côté du gouvernement de la République du Congo pour aider à poursuivre ses efforts pour le bien-être du peuple



La photo de famille immortalisant l'ouverture de l'ambassade de l'Ordre de Malte à Brazzaville/Adiac

congolais », a assuré l'ambassadeur. « Le succès se mesure à la façon dont nous travaillons main dans la main pour répondre aux besoins des plus vulnérables, sans laisser personne pour compte », a poursuivi le diplomate Henri Nsika.

« Autant de gages qui confortent, j'en suis persuadé, d'un espoir inaltérable de solidarité et de fraternité entre nos deux Etats appelés à développer un partenariat multisectoriel dynamique, dans la dignité et le respect de leur souveraineté mutuelle », a-t-il précisé.

Rappelons que l'Ordre de Malte et le Congo ont établi leurs relations diplomatiques le 7 mai 1994. L'accord signé par les deux parties constitue, a dit l'ambassadeur, « le fondement » pour le gouvernement de l'Ordre souverain, d'accompagner et de développer la coopération, le soutien et l'assistance dans les domaines de la santé, la culture, l'éducation, l'agriculture et le développement, bref, de mener toutes autres actions visant au progrès socio-économique du Congo et au bien-être de sa population.

Yvette Reine Nzaba

IMMIGRATION

Le gouvernement rassure sur la disponibilité des passeports

Interpellé le 17 août par le président du Sénat, Pierre Ngolo, au cours d'une séance de travail avec le gouvernement, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a annoncé que les passeports et cartes nationales d'identité seront bientôt disponibles.

Les demandeurs des passeports rencontrent depuis quelque temps d'énormes difficultés dans l'obtention de ces documents précieux. Interpellé sur cette question, le chef du gouvernement, qui conduisait une délégation devant les bureaux des deux chambres du Parlement, a avancé le problème lié au respect des engagements pris vis-à-vis du fournisseur. Il s'agit notamment d'une société de droit privé allemand à qui le pays devait beaucoup d'argent.

« Ce partenariat a connu un peu de difficulté dans son exécution parce que l'Etat devait un peu plus d'argent à cette société. Maintenant, le gouvernement a pris en charge ses engagements en versant une somme de deux milliards FCFA à son partenaire. Depuis là, cette société a ouvert les vannes. Désormais, les passeports seront disponibles dans le pays », a annoncé le ministre d'Etat, en charge des Relations avec le Parlement, Pierre Mabiala.

Le bureau du Sénat a, en outre, présenté au gouvernement la situation difficile que traverse les collectivités locales, notamment les conseils départementaux et municipaux. Selon le gouvernement, la double crise aux plans financier et sanitaire est à l'origine du fonctionnement irrégulier des collectivités locales. « Le Premier ministre a pris l'engagement, au nom du gouvernement, d'intégrer la question et ensuite de travailler dans l'action pour pouvoir apporter tant soit peu une réponse adéquate à cela », a déclaré Pierre Mabiala.

Parfait Wilfried Douniama

MUSIQUE CLASSIQUE

L'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville plus qu'applaudi

Les quarante-cinq enfants de l'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (OSEB), dont l'âge varie entre 5 et 17 ans, ont livré un concert sur invitation dans la salle de la Maison russe, ex Centre culturel russe (CCR).

Ce concert qui a eu lieu en présence de Mme le conseiller à la Protection sociale du chef de l'Etat, Edith Laure Itoua ; du chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne au Congo, Jonas Wiesenecker ; du directeur général d'Airtel Congo, Alain Kahasha ; du directeur Culture et tourisme à la mairie de Brazzaville, René Bobala s'inscrit dans le cadre de la clôture du quatrième atelier de formation, à l'orée de la fête nationale de l'indépendance du Congo.

« Les acquis accumulés durant toute la période de formation. Nous pensons que les enfants ont encore beaucoup appris lors de ce quatrième atelier où nous leur avons donné aussi la possibilité d'apprendre un deuxième instrument classique. Nous en avons aussi profité par rapport au bon niveau des enfants musiciens pour leur remettre des certificats de participation à l'atelier », a déclaré le maestro Josias N'Gahata, responsable de cet orchestre.



La directrice de la Maison russe appréciant les enfants de l'OSEB (crédit photo/DR)

L'OSEB est une structure musicale constituée de jeunes épris de musique et désireux de faire éclore leur passion, leur talent. Une innovation pour promouvoir la musique classique en général et symphonique en particulier en terre congolaise, et même partout dans le monde, en milieu juvénile. Ce concert s'est tenu en deux parties. La première a été constituée de six chansons suivantes : Dieu Tout-puissant de H. Arnera ; Prélude (Te Deum) de M.A. Charpentier ; Agneau de Dieu (Wiegenlied) de J. Brahms ; Menuet en sol majeur de L.V. Beethoven ; Va pensiero de G. Verdi ; Di Moina (rumba congolaise) de L. Eyenga. Et la deuxième partie de cinq chansons ci-après : Ombra mai fu de G.F. Händel ; Andante-Allegretto Nr. 1 Allegro (six very easy pieces) de E. Elgar ; Jesu, Joy of Man's Desiring-BMV147 de J.S. Bach ; Walzer Nr.2 de D. Shostakovich ; Mwana u dile-Mwana Nzezi des berceuses congolaises.

« La clôture d'un atelier, comme celui-ci, est donc pour nous synonymes d'arrêt momentané des activités de formation pour évaluer et présenter, à travers un concert et autres ani-

Des réactions après le concert

La directrice de la Maison russe, Maria Fakhruddinova a félicité le maestro Josias N'Gahata pour cette brillante prestation avec les enfants. Ça été formidable, a-t-elle reconnu. Pour la directrice de la Maison russe, l'amitié et la collaboration de son institution avec le maestro ne date pas d'aujourd'hui. Josias N'Gahata a été choisi pour participer au « Programme de la jeunesse » à Moscou en 2015. Au cours de ce voyage il s'était inspiré de la musique classique russe. De retour au pays il a monté un orchestre symphonique au Congo. Avant de dire la générosité de son institution aux artistes congolais. « Nous sommes la Maison Russe à l'époque CCR, notre maison est toujours ouverte pour accompagner et donner espace aux musiciens et autres pour qu'ils aient la possibilité de s'exprimer. »

Madame le conseiller à la Protection sociale du chef de l'Etat, Edith Laure Itoua, a remarqué elle aussi l'évolution de l'OSEB. Les enfants dit-elle ont vraiment progressé dans leur apprentissage. « Ça fait plaisir de voir que les enfants ont

évolué. Ils ont interprété la rumba congolaise à travers la chanson «Di Moina», c'était magnifique. Je suis contente de les voir. J'aime trop le maestro Josias N'Gahata parce que c'est quelqu'un qui est constant. Il fait des efforts, certes, avec beaucoup de difficultés, mais il est toujours là. Il continue sa petite route. Vu que ça évolue, bravo à lui et bravo aux enfants pour leur prestation. »

Le chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne au Congo, Jonas Wiesenecker, a eu une fois encore le plaisir et l'opportunité de vivre quelques heures de musique symphonique après une longue pause suite à la situation pandémique de Covid-19. Pour lui, l'orchestre s'est beaucoup amélioré. Avant de réitérer que l'ambassade de l'Allemagne, principal partenaire qui soutient l'orchestre depuis 2018, continuera à le faire. En effet, en novembre 2017, l'ambassade d'Allemagne au Congo avait fait un don de quelques instruments et matériel de musique dont sept violons, deux altos, deux violoncelles, une contrebasse, deux flûtes traversières, un piano, vingt-deux pupitres. L'une des parentes, Laure Matoumeni, a dit elle aussi sa joie de voir les enfants réaliser des prouesses. « Les enfants sont en train de faire des prouesses. Depuis le premier atelier jusqu'au quatrième aujourd'hui, je trouve qu'il y a des progrès. Mes enfants sont inscrits à l'OSEB depuis quatre ans. La première avait 10 ans à l'époque et jouait au piano. Aujourd'hui elle à 14 ans. La benjamine quant à elle, avait 7 ans et jouait au Violon. Aujourd'hui elle a 11 ans. C'est merveilleux, ce que fait le maestro Josias N'Gahata et son équipe, parce que voir des enfants de 5 ans jouer aux instruments symphoniques, ça sort un peu de l'ordinaire. »

Notons que le premier atelier de formation a été lancé depuis l'année 2018, avec l'appui de l'ambassade d'Allemagne au Congo. Pour le cinquième atelier qui pointe à l'horizon, le maestro Josias N'Gahata a invité les parents désireux d'inscrire leurs enfants à l'OSEB et la Chorale des enfants de Brazzaville, à le faire avant la prochaine rentrée scolaire.

Bruno Okokana